

# Le système-territoire de la Biovallée 2010-2020

Aperçu à partir d'un portefeuille  
d'analyses statistiques

Gilles Crague • Yann David • Franck Nadaud

Contributions de Carine Barbier et Anne Guillemot



# Préambule

Le présent document participe de l'opération 13 du projet « Territoire d'Innovation Biovallée » (TIB). Il présente une première série d'analyses statistiques du territoire Biovallée couvrant la période 2010-2020. Celles-ci ont été inspirées par l'enquête de terrain réalisée en 2021, dont les conclusions ont donné lieu à un rapport de recherche paru en avril 2022. Ce rapport n'embrasse pas l'ensemble des questionnements et thématiques évoquées dans le rapport d'avril 2022. Son objectif principal est de donner un premier aperçu de ce que l'on entend produire avec la plateforme « ecolometrics.fr » développée dans le cadre de l'opération 13 du TIB. Rappelons que la construction de cette plateforme vise :

- d'une part, à pouvoir engendrer, à partir d'une seule et même plateforme, l'ensemble des analyses fournies dans le présent rapport;
- d'autre part, à rendre possible la reproduction de ces analyses dans le temps (logique d'observatoire de suivi) et dans l'espace (logique de diffusion).

Le présent rapport comprend deux grandes parties : la première porte sur la sociodémographie du territoire Biovallée ; la seconde porte sur un champ d'activité spécifique, celui de l'agri-alimentation. Il s'organise comme une série de fiches d'analyse. Celles-ci en constituent les briques élémentaires et sont composées selon un même format : une source de donnée (brique 1) a été exploitée pour produire une infographie – un schéma, un graphe, un tableau (brique 2), qui a donné lieu à une interprétation (brique 3) ; chaque fiche comporte un titre qui synthétise le message principal issu de l'exploitation et de l'interprétation des données proposées.

Ce portefeuille de fiches sera progressivement enrichi.

Les analyses statistiques ont été mises en œuvre à partir de quelques principes généraux que l'on se propose d'énumérer succinctement.

- L'unité statistique de base de l'analyse du territoire est **la commune** à une date donnée.
- L'analyse du territoire est **multi-thématique** : un territoire constitue un système dont la composition est hétérogène (populations, emplois, ressources matérielles), hétérogénéité qu'il ne s'agit pas de réduire mais de décrire, ce qui suppose donc de mobiliser des sources de données hétérogènes (le présent document a mobilisé des données du recensement général de la population, de la base SITRAM, de l'enquête consommateurs de la CCI de la Drôme, du recensement agricole, du registre parcellaire graphique).
- L'analyse du territoire est **multi-échelle** : un territoire est à la fois couplé avec son environnement extérieur et présente en outre des différenciations internes, soit autant de propriétés qu'il s'agit d'appréhender.
- L'analyse d'un territoire est **multi-périmètre** : l'observateur a à sa disposition une large gamme de zonages géographiques a priori (périmètres institutionnels des collectivités territoriales et de leurs groupements, zonages d'étude de l'INSEE, zonage ad hoc –comme par exemple, les secteurs CCI pour l'étude des aires de chalandise) ; plutôt que de sélectionner un zonage a priori au détriment d'un autre, le parti-pris mis en œuvre ici est, au contraire, de ne pas choisir a priori mais de pouvoir facilement mobiliser plusieurs zonages afin de visualiser/comparer les images du territoire qu'ils engendrent.
- La comparaison constitue l'outil d'analyse de base : comparaisons dans l'espace (selon des périmètres multiples) et dans le temps.
- Les analyses mises en œuvre privilégient des **visions désagrégées** du territoire. On trouvera dans le présent document une illustration de ce parti-pris dans les analyses proposées du champ de l'agri-alimentation. Plutôt qu'un indicateur synthétique de la filière agro-alimentaire, on donne à voir l'évolution propre de chacune des principales briques constitutives du champ de l'agri-alimentation : production agricole, consommation alimentaire des ménages, types de distribution mobilisés. Ce parti-pris a notamment vocation à fournir des éléments statistiques afin d'étayer/discuter des projets de développement local visant à relocaliser ou stimuler des circuits courts.

Interdépendances fonctionnelles *page 5*

Mobilités *page 8*

Situation démographique *page 17*

Consommations et distributions alimentaires *page 28*

Productions agricoles *page 33*

# Sommaire

# Interdépendances fonctionnelles

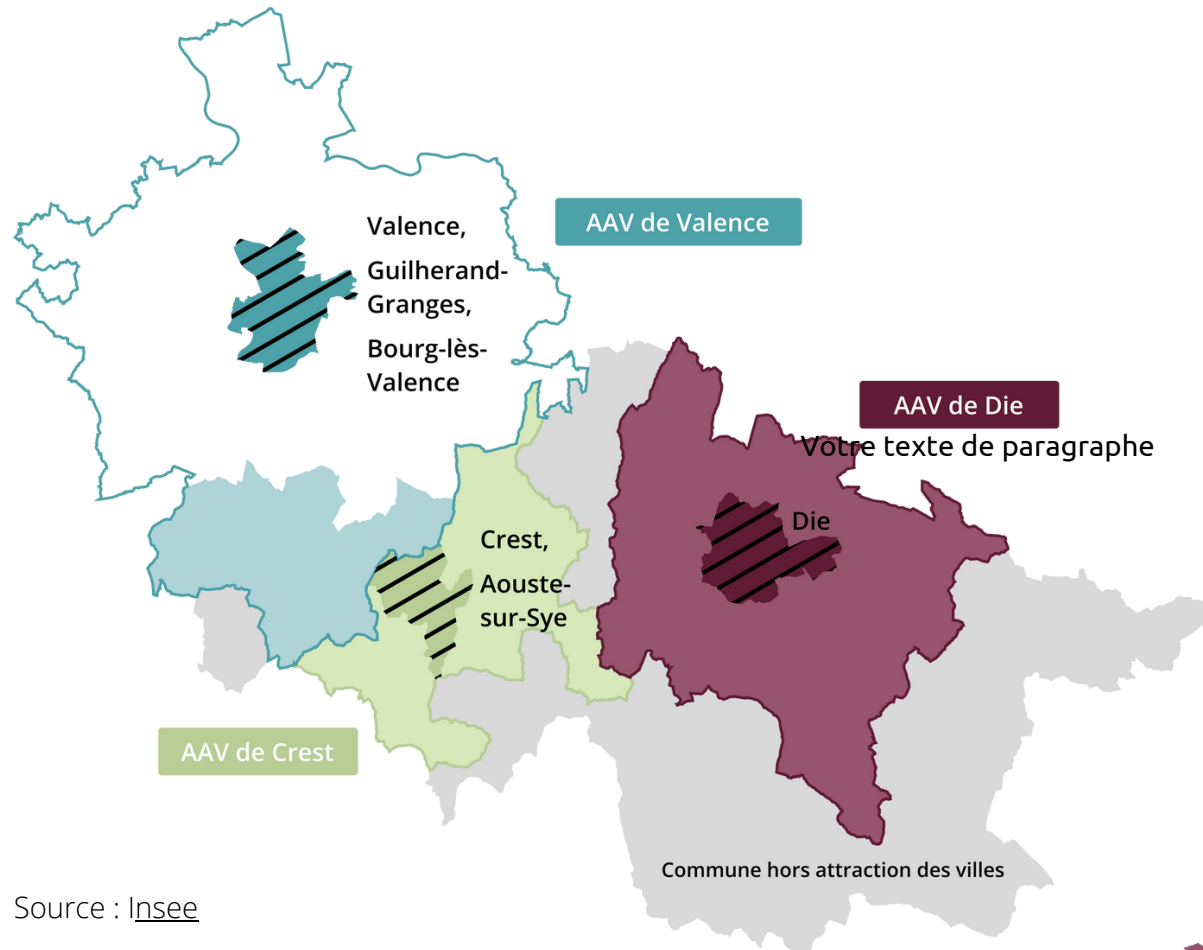
Un territoire ouvert et segmenté : les enseignements des zonages d'étude de l'Insee

Aire  
d'attraction  
des villes

Zone d'emploi

Bassin de  
vie

# La diversité fonctionnelle des communes de la Biovallée : 2 pôles urbains (Crest et Die) et leur couronne, des communes hors influence urbaine, des communes dans la couronne de Valence



Source : [Insee](https://www.insee.fr)

**Légende :**

**Nom de l'AAV**



périmètre de l'AAV



zone de l'AAV contenue dans la Biovallée

**Nom des communes du pôle central**



pôle central de l'AAV, le reste est la couronne

## Définition :

Selon l'INSEE, l'aire d'attraction d'une ville est "un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle"

(<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2173>)

## 8 bassins de vie structurent la vie quotidienne de la population de la Biovallée

Entre 2012 et 2022, les principales évolutions concernant les bassins de vie qui structurent le territoire de la Biovallée sont les suivantes :



- émergence d'un nouveau bassin de vie (Marsanne) et extension géographique de l'influence en Biovallée du bassin de Dieulefit
- réduction de l'aire du bassin de vie de Crest
- extension géographique, notamment vers l'Ardèche, du bassin de vie de Livron

### Définition :

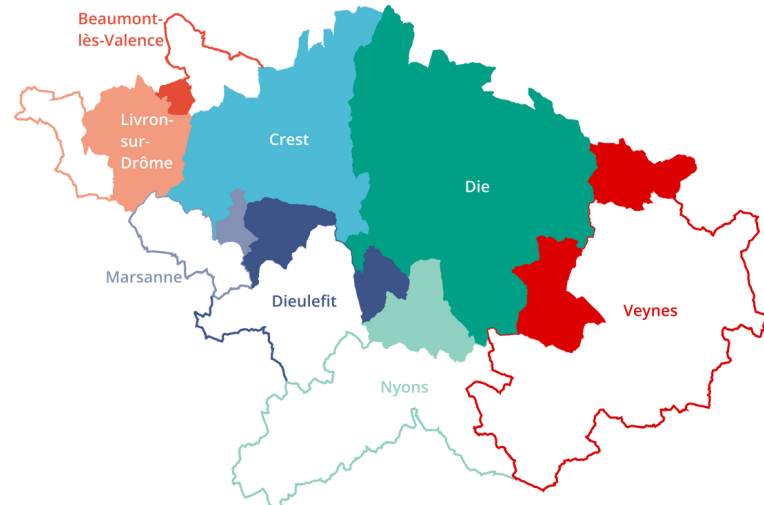
Selon l'INSEE, "Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. On délimite ses contours en plusieurs étapes. On définit tout d'abord un pôle de services comme une commune ou unité urbaine disposant [d'au moins la moitié des équipements intermédiaires (31 en 2012, 35 en 2022)]. Les zones d'influence de chaque pôle de services sont ensuite délimitées en regroupant les communes les plus proches, la proximité se mesurant en temps de trajet, par la route à heure creuse"

(<https://www.insee.fr/fr/information/6676988>).

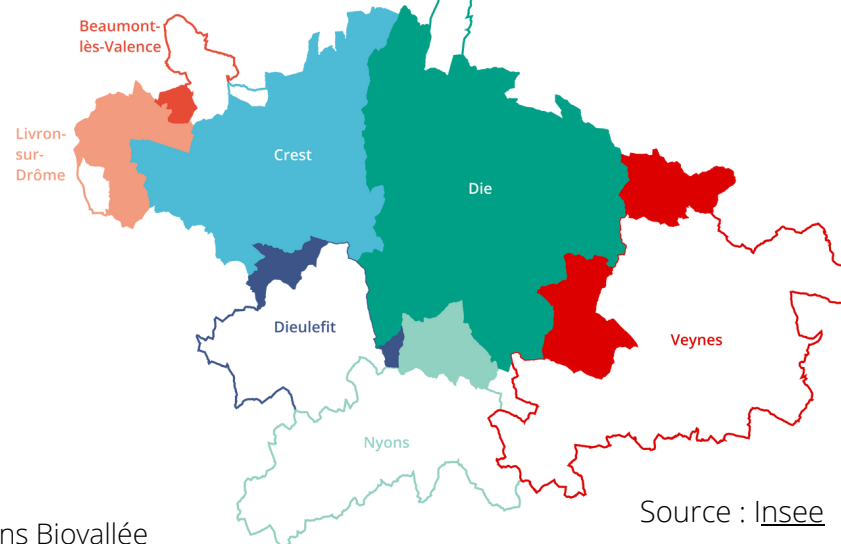
### Légende :

**Nom du bassin**  périmètre du bassin  zone du bassin dans Biovallée

Bassin de vie 2022



Bassin de vie 2012



Source : [Insee](https://www.insee.fr)

# La Biovallée fait partie du bassin d'emploi de Valence

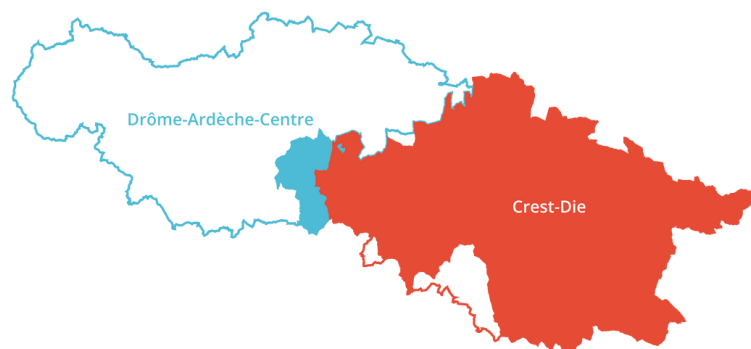
Alors que la Biovallée constituait un bassin d'emploi autonome dans les années 80, ça n'est plus le cas depuis les années 2000, qui voit le territoire s'intégrer au bassin d'emploi de Valence

## Définition :

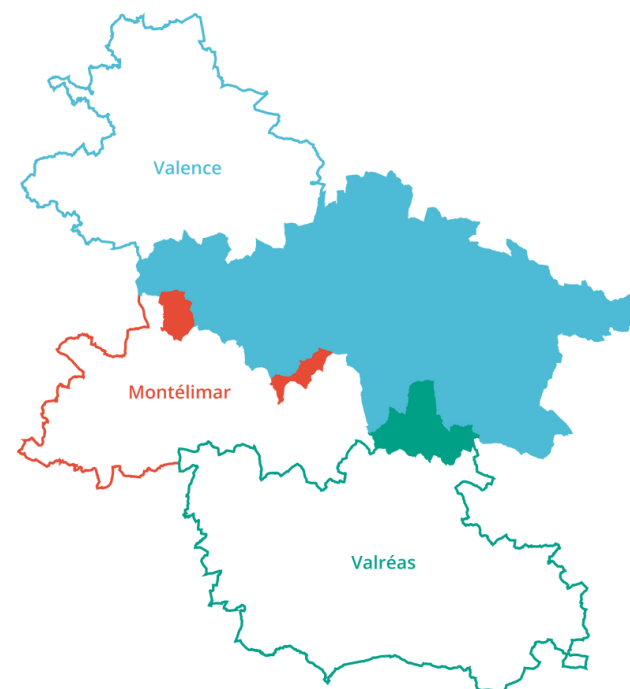
Selon l'INSEE, "Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail."

(<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1361>)

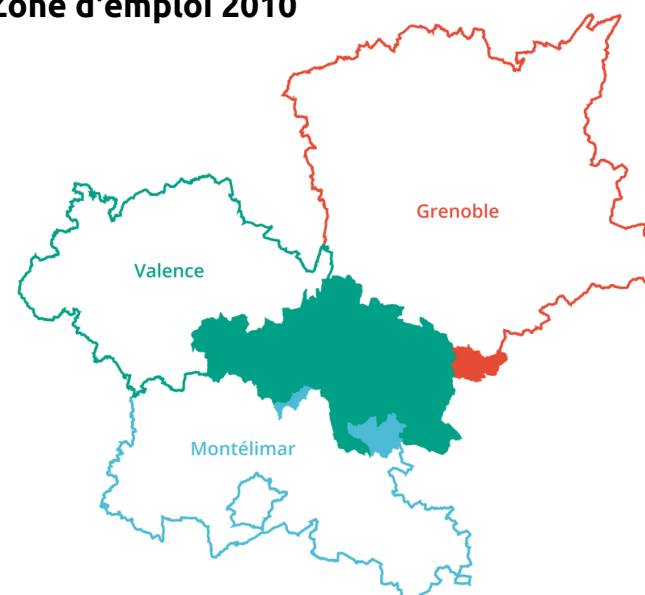
## Zone d'emploi 1990



## Zone d'emploi 2020



## Zone d'emploi 2010



## Légende :

Nom de la zone



périmètre de la zone



zone dans Biovallée

Source : [Insee](#)



# Mobilités

Différenciation et dynamique internes,  
interdépendances externes

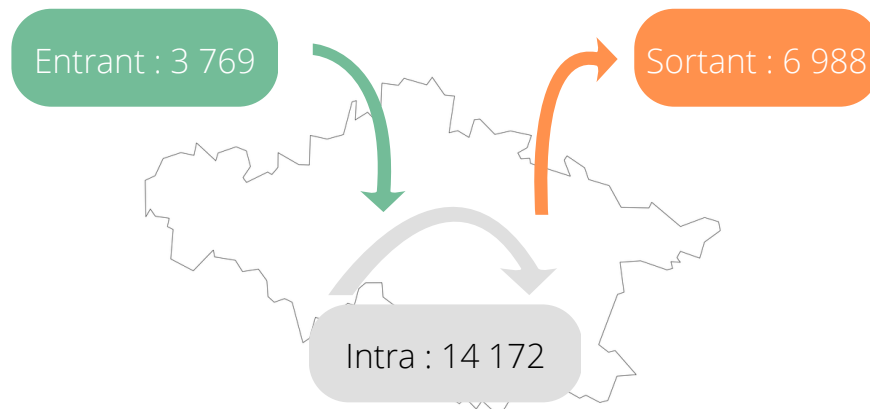
15 131 actifs travaillent  
et habitent en Biovallée  
en 2018 ; ils étaient 14  
172 en 2008

8 217 actifs résidents de  
Biovallée travaillent à  
l'extérieur du territoire  
en 2018 ; ils étaient 6 988  
en 2008

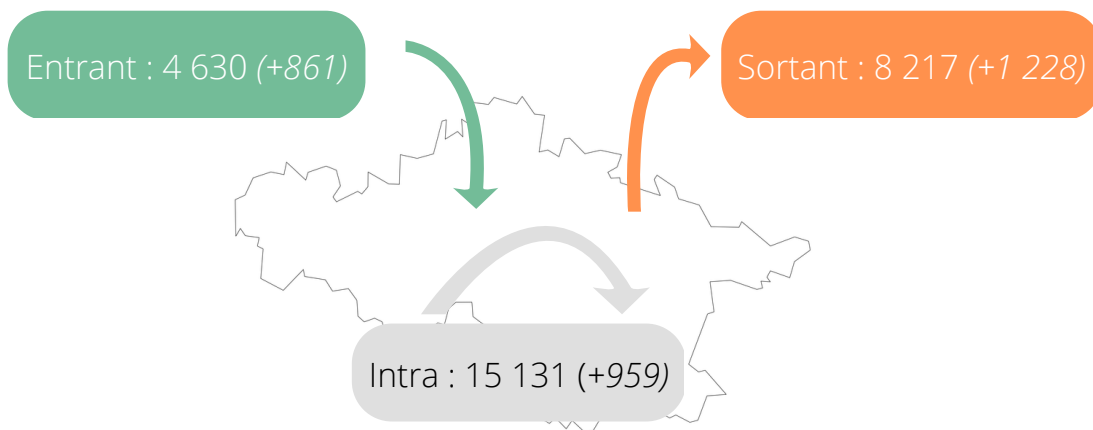
51% des actifs  
résidents de la CCVD  
travaillent au sein de la  
Biovallée ; 90% des  
actifs résidents du  
Diois.

## Autonomie et relations extérieures du territoire Biovallée : les flux domicile-travail

2008



2018



Environ deux actifs résidents en Biovallée ont aussi leur lieu de travail dans la Biovallée, indice d'une certaine **cohérence fonctionnelle** de ce périmètre géographique.

Les flux d'actifs entrants sont deux fois moins importants que les flux d'actifs sortants.

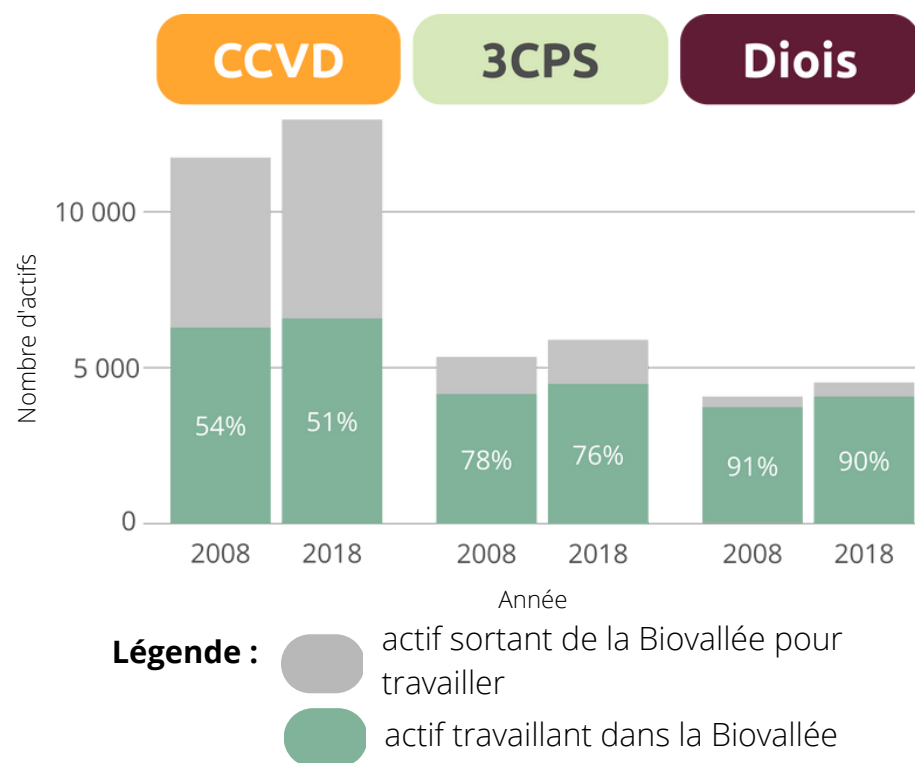
Le nombre d'actifs résidents et travaillant en Biovallée augmente entre 2008 et 2018 (environ +1000 actifs). Ce nombre est équivalent à la croissance dans la même période du nombre d'actifs entrants comme du nombre d'actifs sortants. Les **interdépendances extérieures** du fait du travail se sont donc **accrues** durant la dernière décennie.

*En 2018, 15 131 personnes résident ET travaillent au sein de la Biovallée. Elles sont 959 de plus qu'en 2008*

Source : Recensement général de la population 2008 et 2018, [INSEE](#)

# Une ouverture vers l'extérieur de Biovallée qui croît très fortement de l'amont vers l'aval de la Vallée de la Drôme

Effectif et part des actifs travaillant dans la Biovallée, par intercommunalité

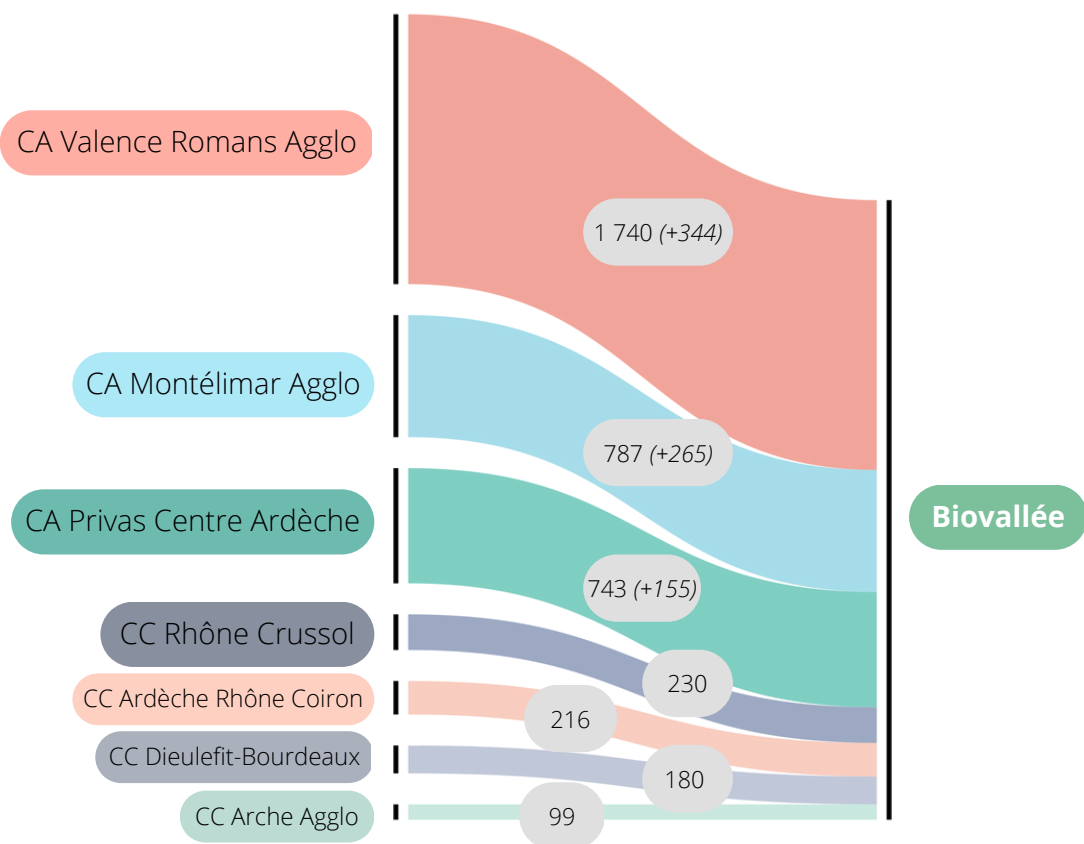


Près d'un actif résident sur deux habitant au sein de la CCVD sort du périmètre de la Biovallée pour aller travailler. Seul un actif résident sur dix du Diois est dans ce cas. Les actifs résidents du Diois, et de la 3CPS dans une moindre mesure, travaillent majoritairement au sein de la Biovallée.

Le nombre d'actifs résidents et travaillant au sein de la Biovallée augmente entre 2008 et 2018, quelle que soit l'intercommunalité de résidence. La part des actifs travaillant à l'extérieur de Biovallée augmente entre 2008 et 2018, qu'elle que soit l'intercommunalité de résidence.

# Dans quelles intercommunalités habitent les actifs travaillant en Biovallée mais n'y résidant pas ? L'importance des territoires voisins

## Origine des actifs travaillant dans la Biovallée en 2018



**Légende :** Intercommunalité Nombre d'actifs en 2018 (hausse significative depuis 2008)

Lecture : En 2018, 230 actifs résidents de l'EPCI Rhône Crussol travaillent dans la Biovallée

Source : INSEE, recensement général de la population 2008 et 2018

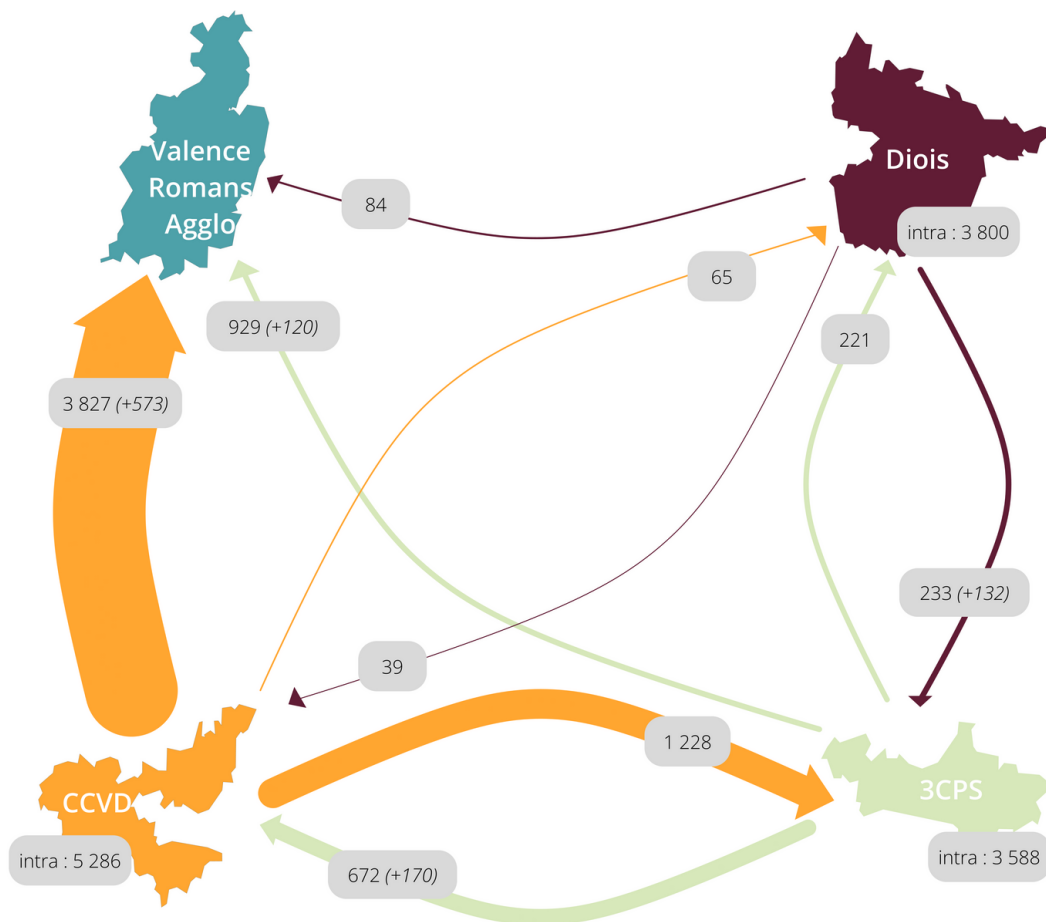
Les actifs travaillant en Biovallée mais n'y habitant pas proviennent des intercommunalités environnantes, le long d'un axe principal lié au Rhône. Les plus grands effectifs sont, de loin, originaires de l'agglomération de Valence Romans (près de 40%). Deux autres agglomérations conduisent à des flux significatifs d'actifs venant travailler en Biovallée (près de 800 chacune) : Privas et Montélimar.

A l'exception de ceux provenant de la communauté de Rhône Crussol, les emplois tenus par des actifs non-résidents en Biovallée augmentent pour toutes les principales intercommunalités d'origine, celle de Valence Romans inclus (augmentation de 25% entre 2008 et 2018, soit près de 350 actifs supplémentaires en 2018 par rapport à 2008). Une augmentation très significative est à signaler entre 2008 et 2018 : celle des actifs originaires de l'agglomération de Montélimar (+50%, +260 actifs supplémentaires).

# L'importance du pôle d'emploi *Valence-Romans* pour les actifs de Biovallée

 L'analyse fait référence à la zone d'emploi, voir page 6

## Flux d'actifs entre la Biovallée et Valence Romans Agglo en 2018



**Légende :** Flux d'actifs 2018 (+ augmentation depuis 2008) Direction du flux

En 2018, 929 actifs habitant la 3CPS travaillent dans la CA Valence Romans Agglomération. Ils sont 120 de plus qu'en 2008.

Source : Recensement général de la population 2008 et 2018, [INSEE](#)

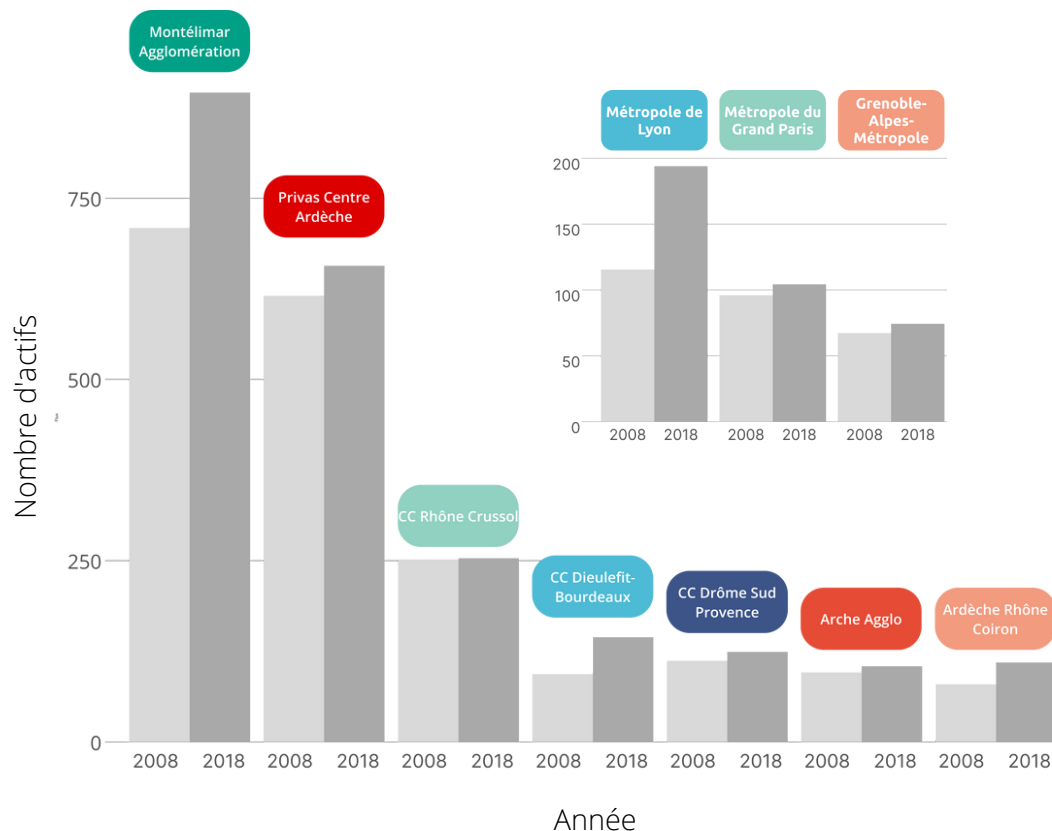
Un peu moins de 4 900 actifs habitant en Biovallée travaillent dans l'agglomération de Valence Romans. Près de 4 000 d'entre eux proviennent de la CCVD, un peu moins de 1 000 de la 3CPS et une petite centaine du Diois.

Quelle que soit l'intercommunalité d'origine (CCVD, 3CPS ou Diois), les flux à destination de Valence-Romans sont plus importants que les flux vers les autres intercommunalités de Biovallée. Ceci explique l'appartenance de la Biovallée à la zone d'emploi de Valence. A titre d'exemple : 929 actifs de la 3CPS vont travailler à Valence-Romans, mais seulement 672 actifs de la 3CPS vont travailler à la CCVD. Seule exception à ce phénomène : les flux du Diois vers la 3CPS sont plus importants que les flux du Diois vers Valence-Romans. En revanche, les habitants du Diois sont davantage à aller travailler à Valence-Romans qu'à la CCVD. Plus généralement, on peut noter la faiblesse des flux entre la CCVD et le Diois.

L'évolution la plus marquante entre 2008 et 2018 est la croissance du nombre d'actifs habitant la CCVD et allant travailler à Valence-Romans : près de 600 actifs supplémentaires.

# Quel rôle des métropoles et des territoires voisins pour l'emploi des actifs résidents en Biovallée ?

## Principaux territoires voisins et métropolitains au sein desquels travaillent les actifs résidents de la Biovallée



Parmi les territoires voisins, les intercommunalités de Montélimar et de Privas sont les pôles qui emploient le plus d'actifs habitant la Biovallée (de l'ordre de 700 à 800 actifs), vient ensuite la comco de Rhône Crussol (250 actifs), puis des flux de moindre ampleur (de l'ordre de la centaine) vers Dieulefit-Bourdeaux, Ardèche Rhône Coiron, Arche Agglo ou Drôme Sud Provence. On retrouve ici une structure de flux analogue à celle des flux d'actifs résidant à l'extérieur et employés en Biovallée. On notera ici aussi l'augmentation importante des flux vers Montélimar entre 2008 et 2018.

En ce qui concerne les flux d'actifs de Biovallée et travaillant dans les métropoles, on peut constater trois phénomènes :

1. Ils sont d'ampleur faible par rapport aux flux avec les territoires voisins ;
2. Une connection avec le Grand Paris plus importante que celle avec Grenoble ;
3. La croissance significative (quasi doublement) des flux vers la métropole lyonnaise entre 2008 et 2018, qui constitue le pôle d'emploi métropolitain principal pour les habitants de Biovallée (près de 200 actifs de Biovallée y sont employés).

Source : Recensement général de la population 2008 et 2018, INSEE

# Les flux domicile-travail internes à la Biovallée : une structuration selon les zones d'Aire d'Attraction des Villes

 Analyse basée sur l'aire d'attraction des villes, voir page 5

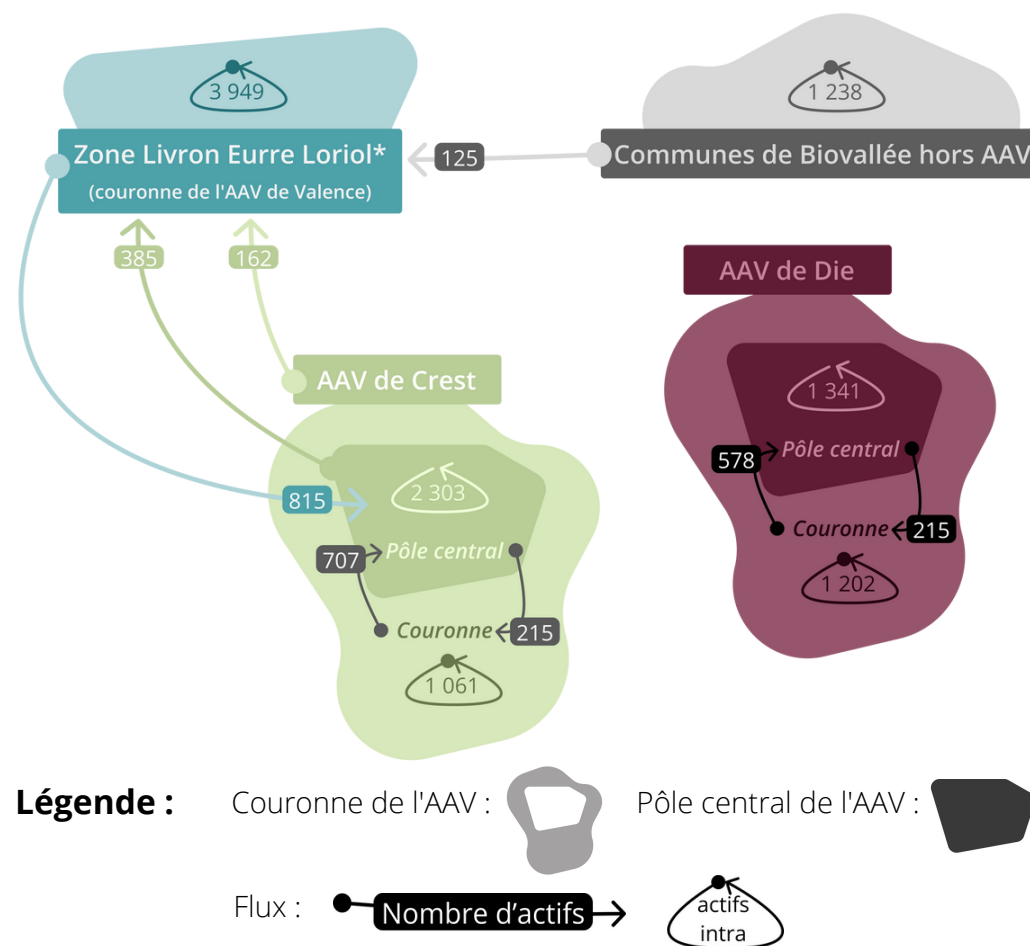
Les catégories du zonage en Aire d'Attraction des Villes (AAV) 2020 de l'INSEE permettent de différencier quatre grandes entités géographiques au sein du périmètre de Biovallée : celles-ci se caractérisent par des flux intra-zone beaucoup plus importants que les flux avec les autres zones de Biovallée.

Des flux significatifs (plusieurs centaines d'actifs) existent néanmoins entre l'AAV de Crest et la zone Livron-Eurre-Loriol. On note aussi une forme d'isolement de l'AAV de Die au sein du périmètre Biovallée.

On peut remarquer l'importance des flux domicile-travail "diffus" i.e. situés en-dehors des pôles urbains : plus de 1 000 au sein de la couronne de Crest, 1 200 au sein de la couronne de Die (soit autant qu'au sein du pôle urbain de l'AAV de Die), 1 200 au sein des communes hors AAV.

*Note : les flux inférieurs à 100 actifs n'ont pas été représentés.*

## Flux domicile-travail internes à la Biovallée en 2018, selon les zones du découpage en aire d'attraction des villes de l'Insee (2020)



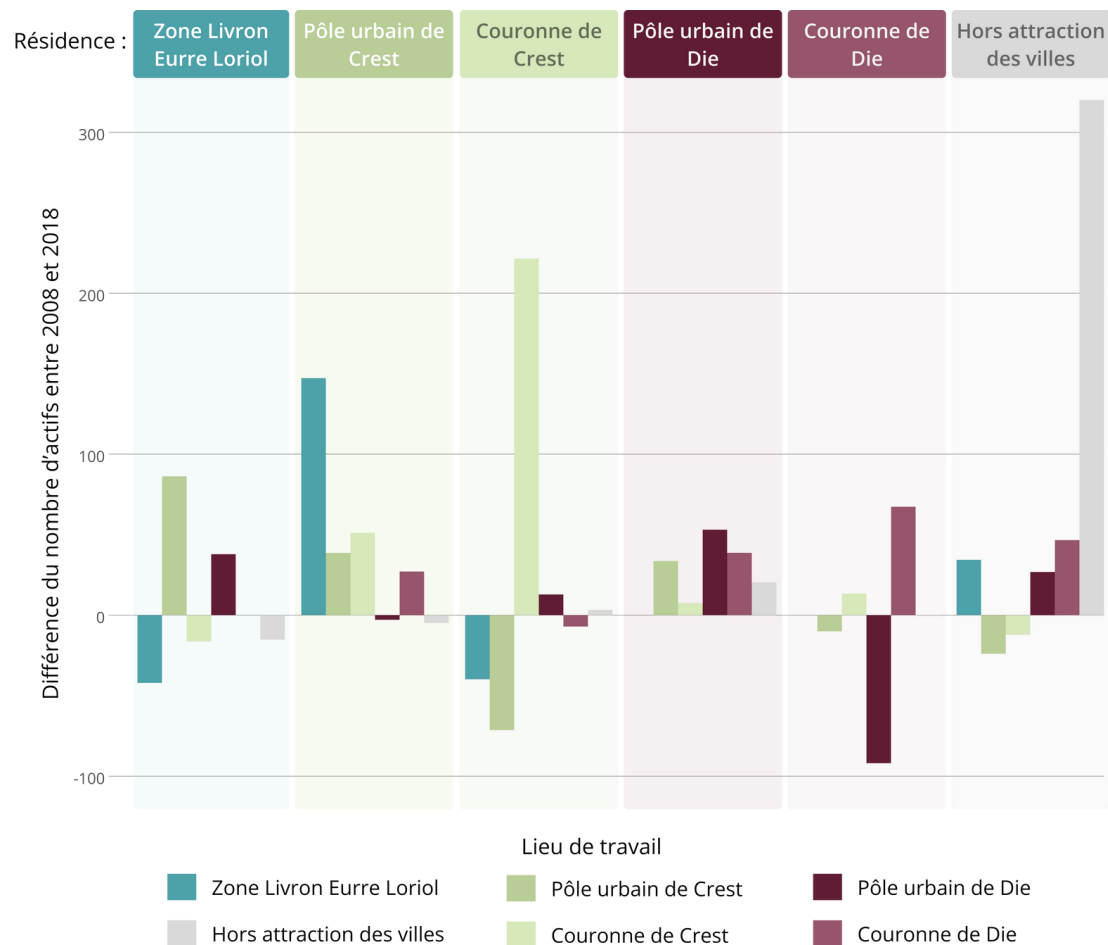
Lecture : en 2018, 2 303 actifs habitent et travaillent dans le pôle urbain de l'AAV Crest.  
Source : Recensement général de la population 2008 et 2018, [INSEE](#)

# 2008-2018 : montée des flux domicile-travail hors pôles urbains dans la Biovallée



Analyse basée sur l'aire d'attraction des villes, voir page 5

## Evolution entre 2008 et 2018 du nombre d'actifs circulant entre chaque zone de résidence et de travail



L'évolution la plus significative entre 2008 et 2018 des flux domicile-travail internes à la Biovallée concerne les flux d'actifs au sein des communes situées hors AAV : croissance de plus de 300.

On constate aussi une croissance significative au sein de la couronne de Crest (croissance de plus de 200).

Les baisses les plus significatives concernent les flux entre couronnes et pôles urbains, à Crest comme à Die, indice d'une moindre influence de ces centralités urbaines sur leur périphérie.

Entre 2008 et 2018 ce sont 150 actifs supplémentaires habitant le pôle urbain de Crest qui vont travailler dans la zone Livron-Eurre-Loriol.

Source : INSEE, recensement général de la population 2008 et 2018

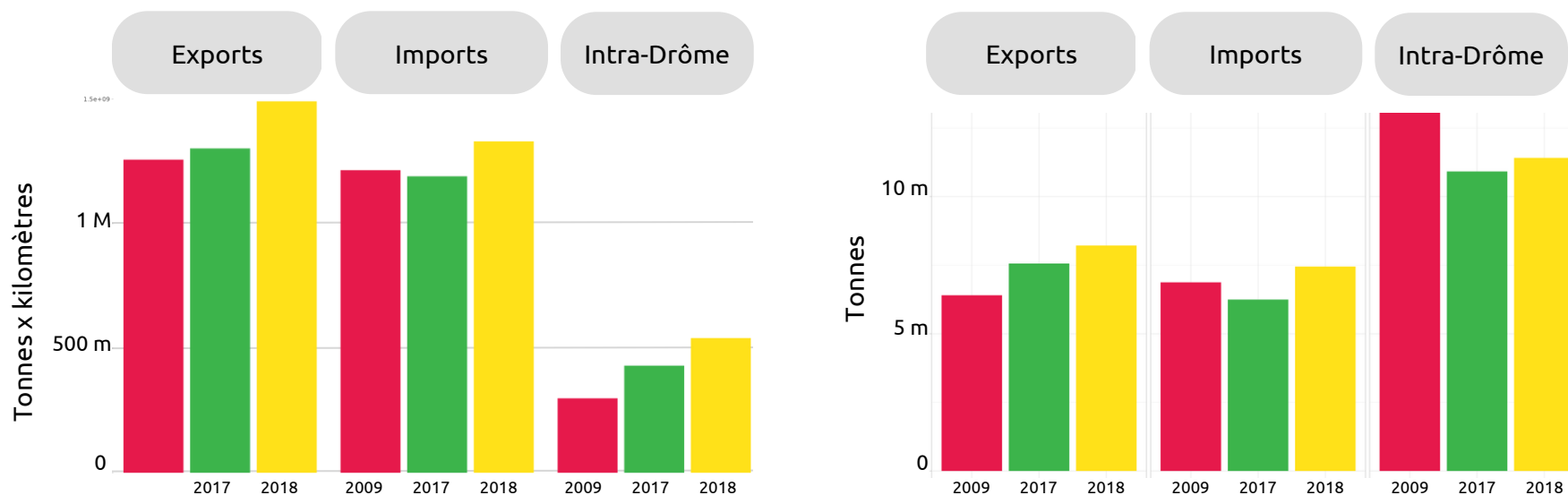
Lecture : Entre 2008 et 2018, près de 150 actifs habitant dans le pôle urbain de Crest vont travailler dans la zone Livron-Eurre-Loriol.



## Dans la Drôme : des échanges de marchandises en augmentation de 2009 à 2018

Entre 2009 et 2018 les échanges de marchandises en tonnes x kilomètres s'intensifient, aussi bien avec l'extérieur qu'au sein de la Drôme. Dans le même temps, cette hausse des échanges n'est pas constatée en tonnes au sein de la Drôme. Cela suggère un allongement de la distance moyenne des trajets effectués au sein du département par les réseaux logistiques.

Evolutions des échanges de marchandises en tonnes x kilomètres et en kilomètres vers, depuis, et au sein de la Drôme



Note : m signifie million, M signifie milliard

Source : Données SITRAM, 2009, 2017, 2018

# Situation démographique

Un territoire en mutations contrastées

57 674 habitants  
en 2018

+ 4 705 habitants  
entre 2008 et  
2018

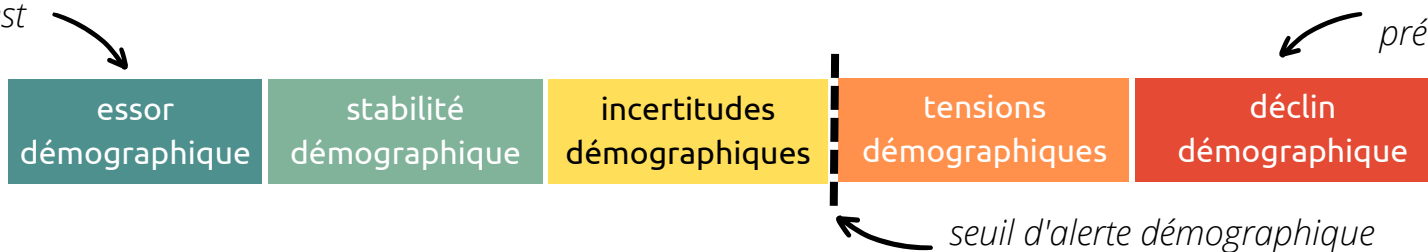
Densité 28  
hab/km<sup>2</sup> en 2018  
vs 79 dans la  
Drôme dont 102  
hors Biovallée



## Situation démographique : méthode

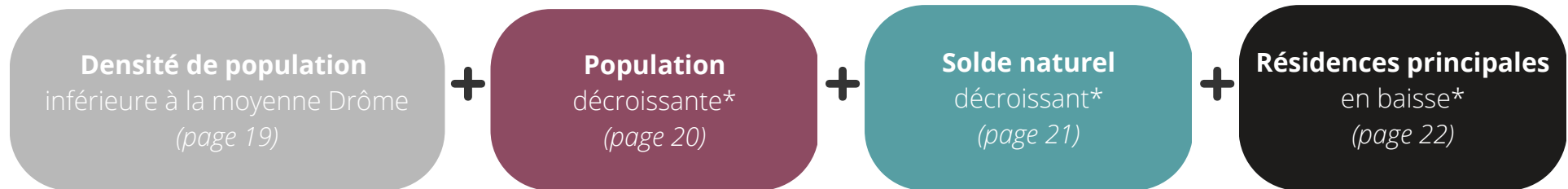
Un score permettant de **qualifier la situation démographique des communes**

*la commune suit une dynamique d'essor démographique, elle est attractive*



*la commune est dans une situation démographique préoccupante*

Un score obtenu par **décompte du nombre de conditions remplies parmi les enjeux démographiques suivants** :



\* L'évolution est observée sur un pas de temps décennal : le score pour 2018 prend pour référence l'année 2008, celui de 2008 l'année 1999.

Chaque **condition remplie rapporte un point à la commune**, le score final est alors compris entre 0 (essor démographique) et 4 (déclin démographique).

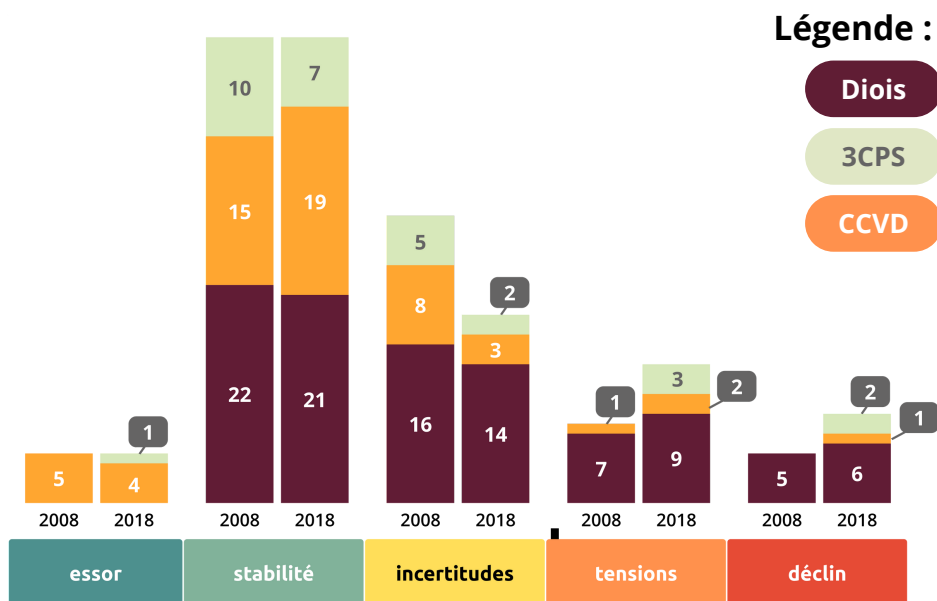
Source des données : Recensement général de la population 1990 et 2018, INSEE

# Une hausse du nombre de communes au-delà du seuil d'alerte démographique

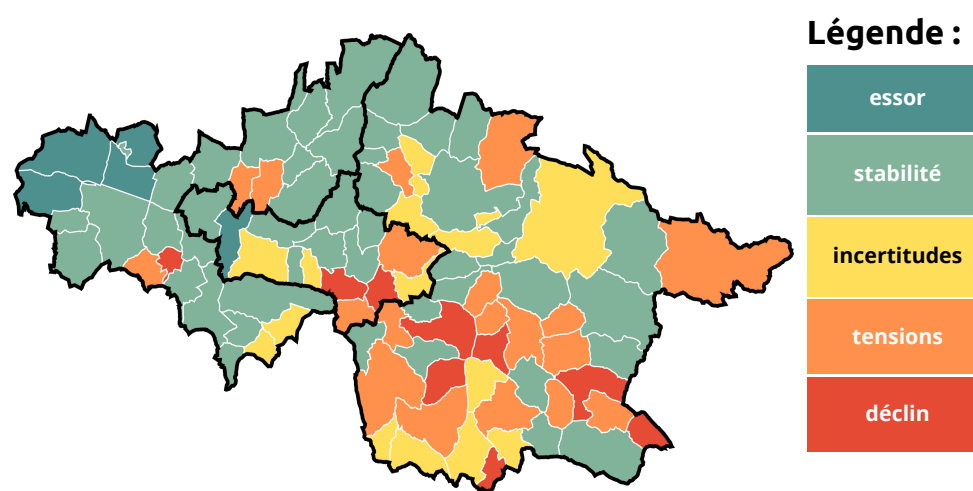
 Analyse basée sur la mesure situation démographique, voir page 18

Dans les trois intercommunalités, le nombre de communes soumises à des situations démographique difficiles est en hausse en 2018 par rapport à 2008. Cette tendance affecte particulièrement la 3CPS et le Diois, dans des communes situés en périphérie des centres urbains. La CCVD est la seule intercommunalité avec des communes ayant des situations démographiques favorables: situées dans l'aire d'attraction de Valence, la densification s'y poursuit.

**Nombre de communes par catégorie de situation démographiques par EPCI, en 2008 et 2018\***



**Scores de situation démographique des communes dans la Biovallée en 2018\***



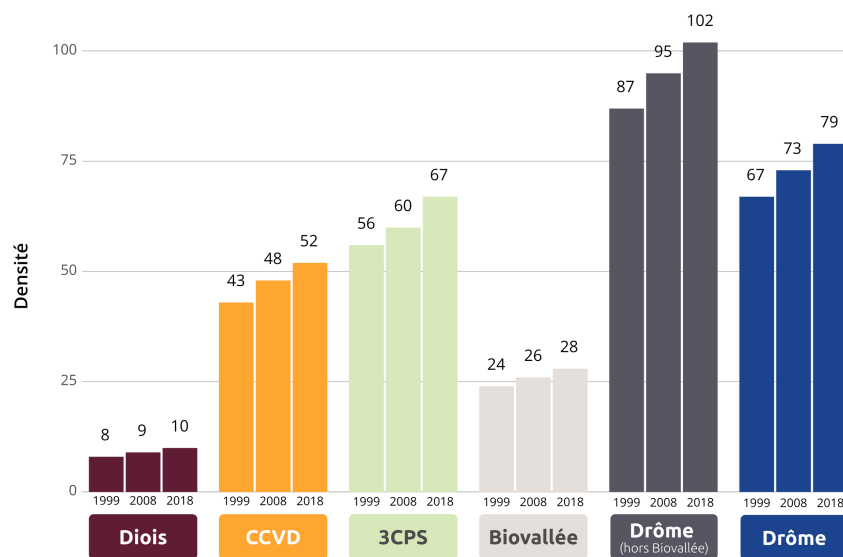
Source : INSEE, recensement général de la population 1999, 2008, 2018      Source : INSEE, recensement général de la population 2008 et 2018

\*: le score 2018 est calculé avec l'année 2008 comme point de référence. En 2008, l'année de référence est 1999.

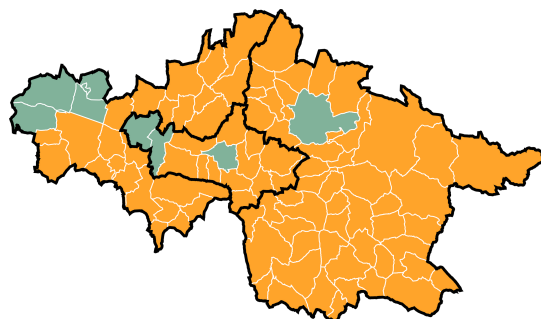
# Biovallée : une densité moindre et une densification plus lente que le reste de la Drôme

 Analyse basée sur la mesure *situation démographique*, voir page 18

## Evolution comparée de la densité en 1999, 2008 et 2018 dans les trois EPCI Biovallée et dans la Drôme



## Communes dont la densité est supérieure à la moyenne de la Drôme en 2018



### Légende :



La composante de densité est très stable dans le temps. Seules quelques communes ont une densité supérieure à la densité départementale.

Globalement les communes de la Biovallée sont nettement moins denses que le département. La tendance générale est à une densification progressive très contrastée selon les intercommunalités. La plus dense est la 3CPS suivie de la CCVD et enfin du Diois avec la plus faible densité, soit 1/8 de la densité départementale. On note l'écart de densité entre la moyenne départementale et la densité hors Biovallée, ce qui accentue la faible densité de la Biovallée.

Le contraste entre les intercommunalités de la Biovallée est important avec des densités entre 5 à 7 fois plus élevées entre le Diois et la C3PS ou la CCVD. La densification est plus lente dans la partie Biovallée de la Drôme qu'en dehors.

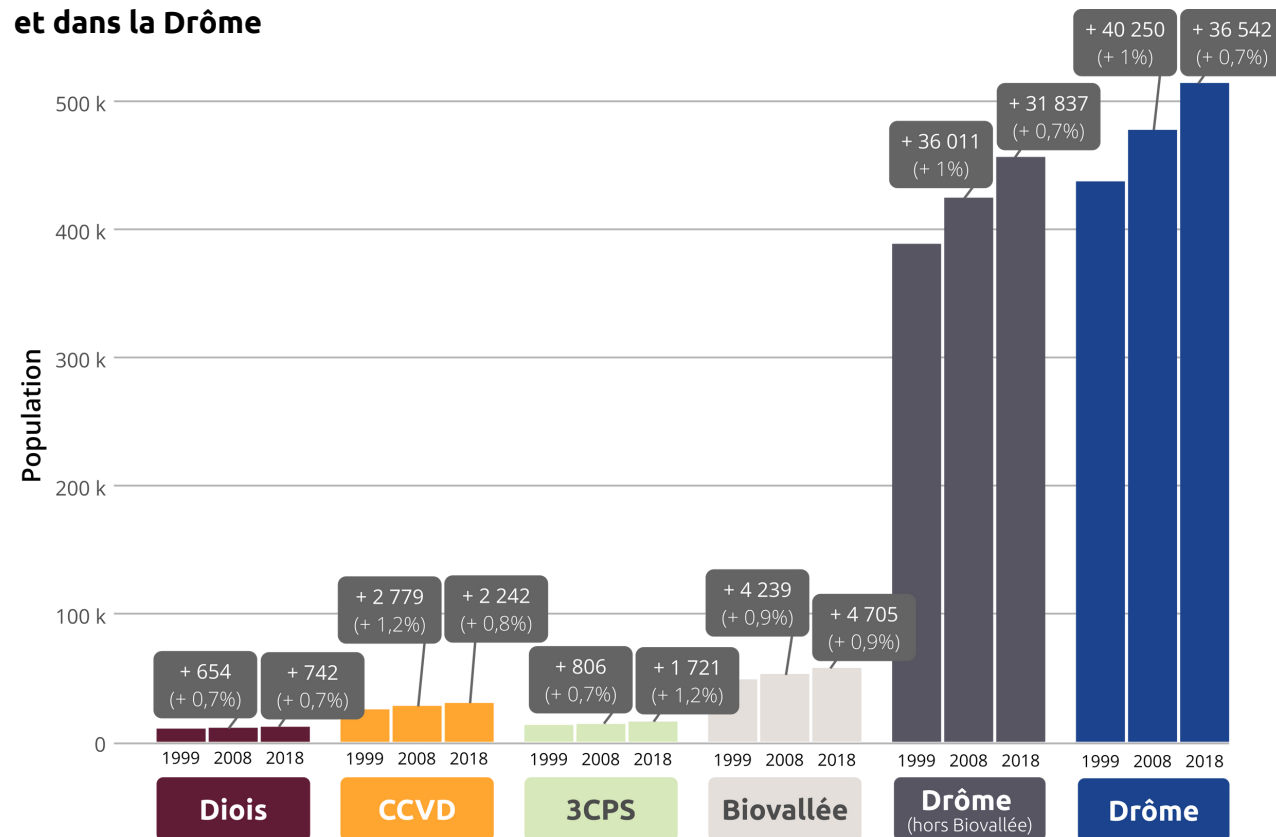
C'est pourquoi cet indicateur est si stable dans le temps : les pôles d'emplois locaux sont les principales communes dont la densité est supérieure à la moyenne départementale.

# Une croissance de la population à l'échelle des intercommunalités qui dissimule des baisses de population dans certaines communes

 Analyse basée sur la mesure *situation démographique*, voir page 18

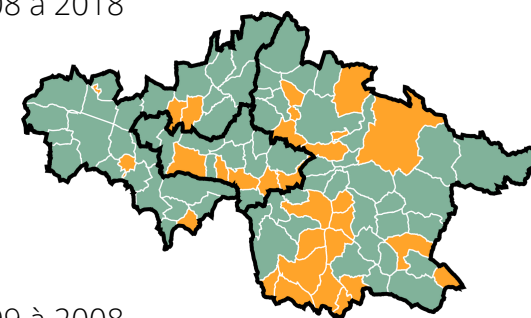
La population des trois intercommunalités de la Biovallée est en hausse entre 1999 et 2018. On observe une croissance constante dans le Diois, tandis que celle-ci accélère dans la 3CPS et décélère dans la CCVD. Cette tendance à l'échelle des intercommunalités cache une hétérogénéité au sein des territoires. Les communes du sud Diois semblent durablement affectées par un déclin démographique. Dans la 3CPS, une commune sur trois connaît une baisse de la population entre 2008 et 2018.

## Evolution de la population en 1999, 2008 et 2018 dans les trois EPCI de la Biovallée et dans la Drôme

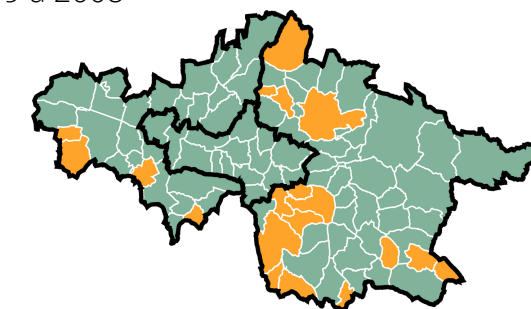


## Evolution de la population par commune entre deux périodes

2008 à 2018



1999 à 2008



Légende :



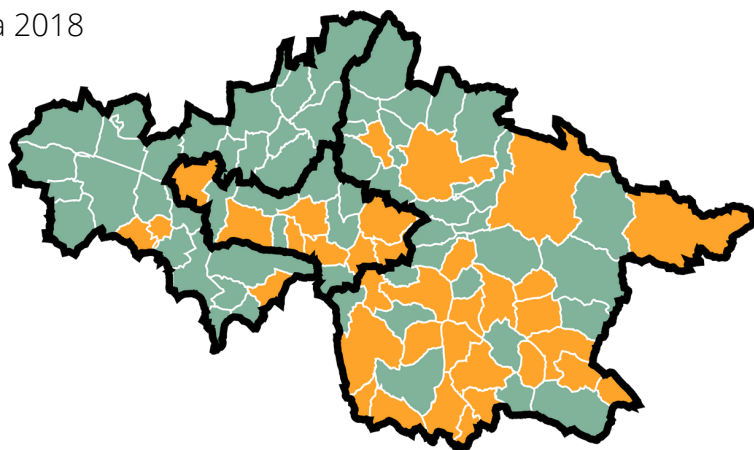
Source : INSEE, recensement général de la population 1999, 2008, 2018

# Solde naturel : la situation s'améliore dans la CCVD et reste contrastée ailleurs

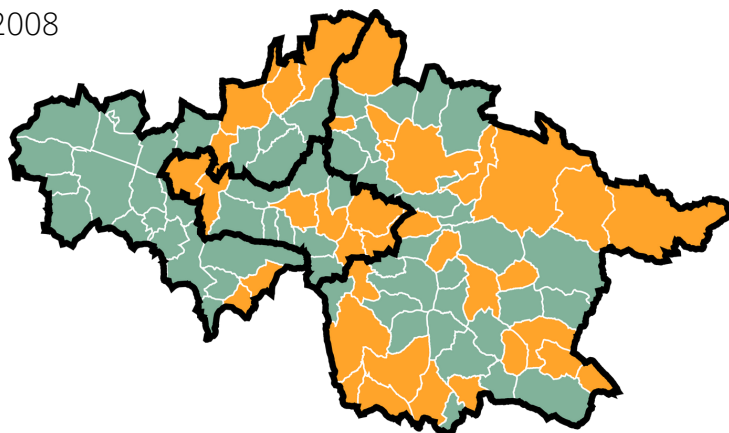
 Analyse basée sur la mesure *situation démographique*, voir page 18

## Signe du solde naturel par commune entre deux périodes

2008 à 2018



1999 à 2008



**Légende :** solde naturel positif solde naturel négatif

Source : INSEE, recensement général de la population 1999, 2008, 2018

L'évolution du solde naturel est très contrastée : les cartes montrent un changement du nombre et surtout de la localisation des communes au solde négatif dans la CCVD entre 1999 et 2018. Entre 1999 et 2008 six communes étaient en solde naturel négatif contre trois entre 2008 et 2018 pour la CCVD. On note leur localisation très différente.

L'évolution pour la 3CPS est relativement stable avec 8 communes en solde naturel négatif entre 2008 et 2018 contre 7 entre 1999 et 2008. On note le contraste est-ouest sauf sur Crest entre 2008 et 2018.

Le Diois connaît une dynamique sensiblement constante avec une baisse du solde naturel sur toute la période à Die. Cet effet est plus modéré dans la période récente comparée à la précédente. Par contre, le déclin du solde naturel affecte plus de communes du sud du Diois notamment hors de l'aire d'attraction de Die avec 18 communes entre 2008 et 2018 contre 14 dans la période précédente.

**Die, Crest et Saillans sont en déclin sur les deux périodes**

## 2008-2018 : Un doublement des communes sujettes à une baisse des résidences principales, par rapport à la période 1999-2008

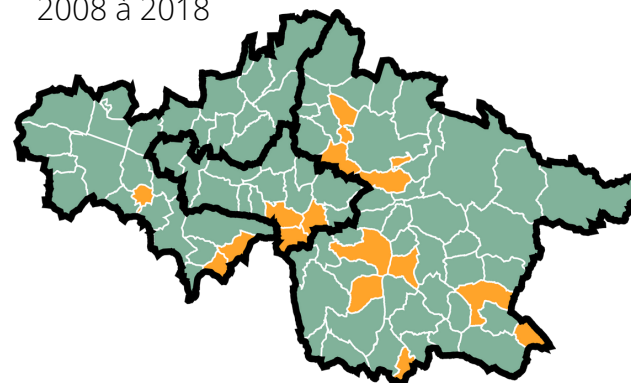
 Analyse basée sur la mesure *situation démographique*, voir page 18

Une baisse des résidences principales constitue un défi démographique qui peut prendre l'aspect d'un essor de la vacance et / ou des résidences secondaires.

Entre 2008 et 2018, le nombre de communes impactées par une baisse des résidences principales double presque. Dans le Diois, elle affecte la périphérie de Die ainsi que la partie sud de l'intercommunalité. Alors qu'aucune commune de la CCVD et de la 3CPS n'était affectée par un recul du parc de logement principal entre 1999 et 2008, on observe l'arrivée de ce phénomène dans la décennie plus récente.

### Evolution du nombre de résidences principales entre deux années

2008 à 2018

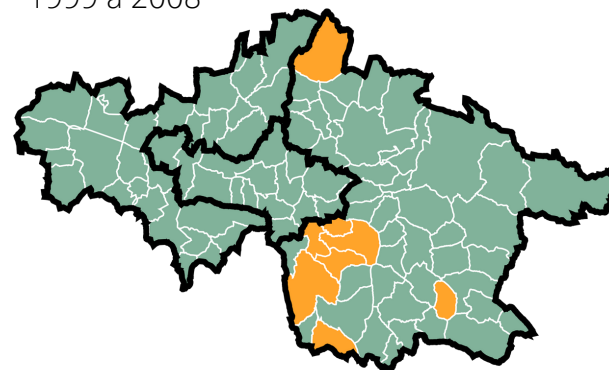


Légende :

essor ou  
stabilité

baisse

1999 à 2008



Source : INSEE, recensement général de la population 1999, 2008, 2018



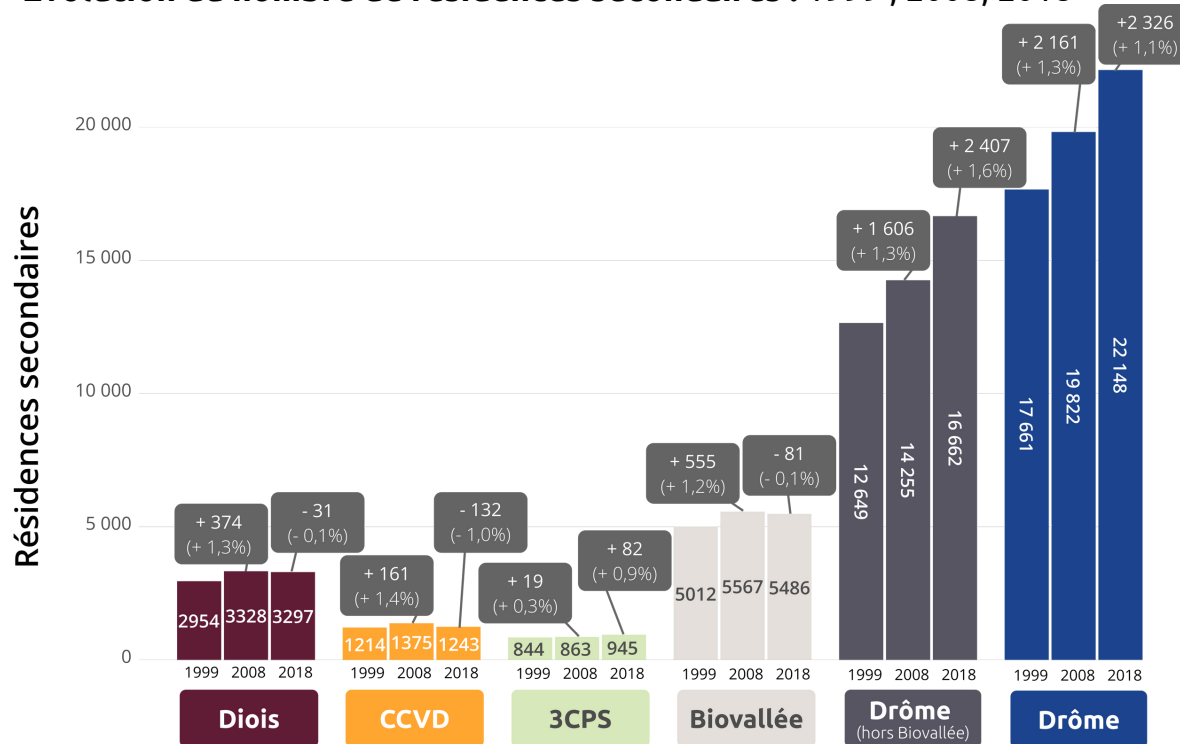
## 2008-2018 : hausse de la part de résidences secondaires dans la 3CPS, et baisse dans le reste de la Biovallée

On observe une nette inversion de la dynamique d'expansion des résidences secondaires en Biovallée :

- entre 1999 et 2008 la croissance des résidences secondaires en Biovallée suit la dynamique départementale, à l'exception de la 3CPS où elle est nettement plus faible.
- entre 2008 et 2018 le nombre de résidences secondaires est en croissance hors Biovallée, mais décroît dans la CCVD et le Diois, tandis qu'il augmente dans la 3CPS.

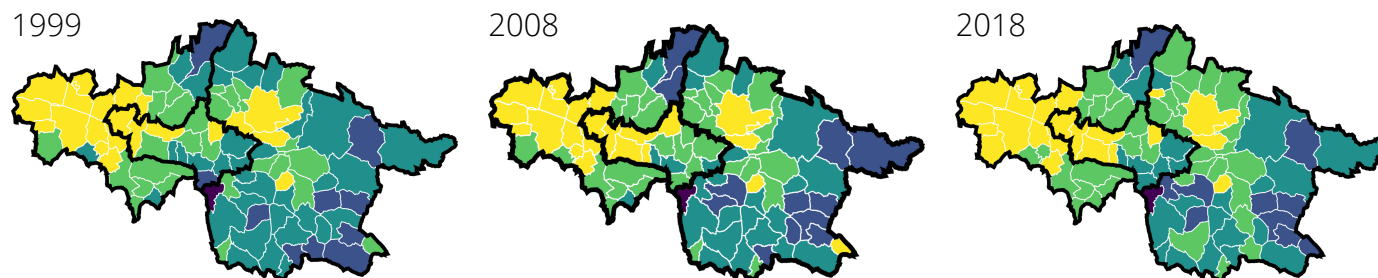
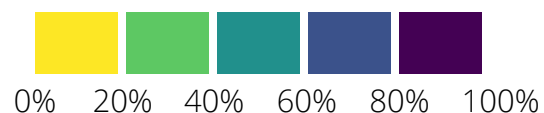
Si l'évolution est inverse de celle observée hors Biovallée et dans le département, elle est donc fortement contrastée selon les intercommunalités.

Evolution du nombre de résidences secondaires : 1999, 2008, 2018



### Part des résidences secondaires

Légende :



# Des situations d'alerte démographique qui s'accroissent dans le Diois et la 3CPS, territoires simultanément sujets à une hausse de la part de résidences secondaires

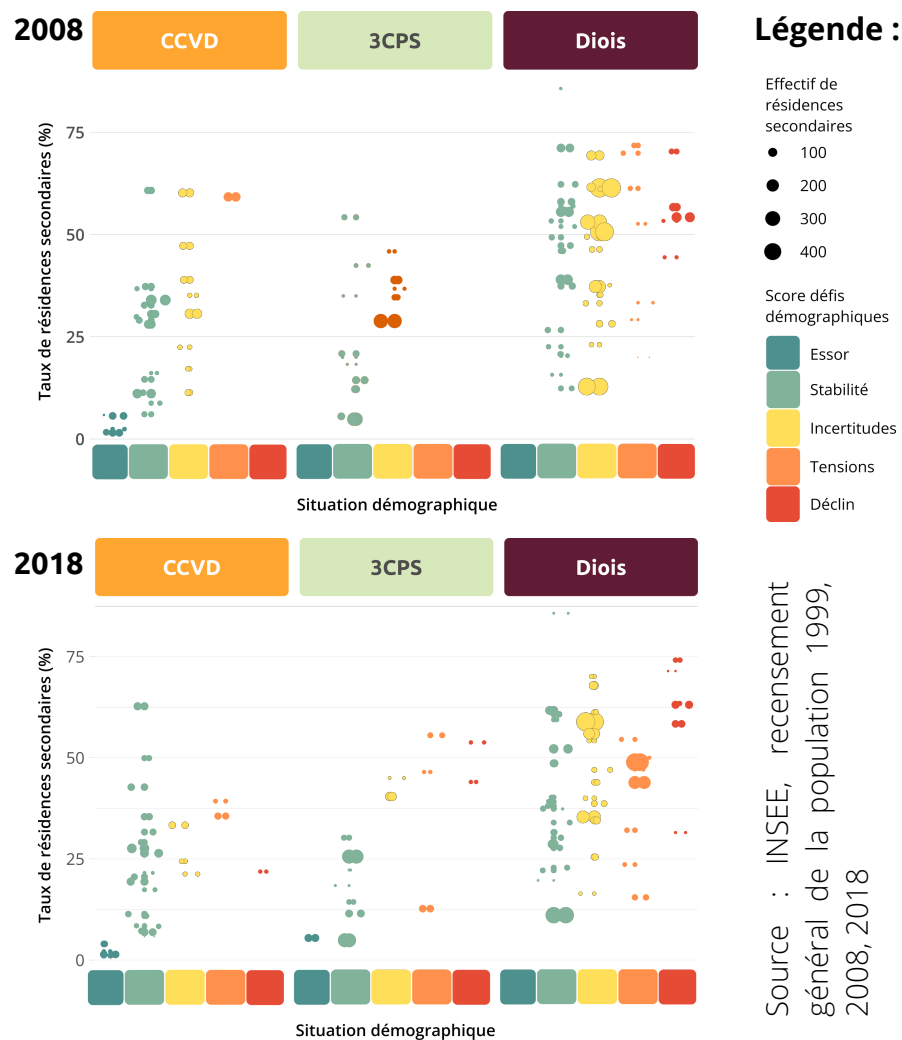
 Analyse basée sur la mesure *situation démographique*, voir page 18

En 2008, les profils de la CCVD et de la 3CPS sont remarquablement similaires : presque aucune commune sujette à un niveau de situation démographique difficile, et des taux de résidences secondaires majoritairement inférieurs à 50 %. Dans le Diois, la situation diffère : une majorité de communes avec des taux de résidences secondaires supérieurs à 50%, avec de gros effectifs de résidences secondaires quel que soit le score. Plus de la moitié des communes du Diois en 2008 ont un taux de résidences secondaires supérieur à 37,5% (soit 3/8).

En 2018 la situation a beaucoup changé. Dans la CCVD, bien que le nombre de communes confrontées à des situations démographiques défavorables ait augmenté, le nombre de communes au taux de résidences secondaires supérieur à 50% a régressé. La situation est opposée dans la 3CPS avec une croissance du taux de résidences secondaires concomitante à l'essor de l'effectif de communes exposées à des situations démographiques difficiles. Dans le Diois, la situation est globalement stable.

*Note : Sur ces graphiques, un point représente une commune ; leur taille est proportionnelle au nombre de résidences secondaires dans la commune. Les ordonnées sont les pourcentages de résidences secondaires dans le stock de logement de la commune.*

## Part de résidences secondaires x situation démographique



# Importance des résidences secondaires et déclin démographique : une situation qui concerne un nombre croissant de communes dans la périphérie des pôles urbains

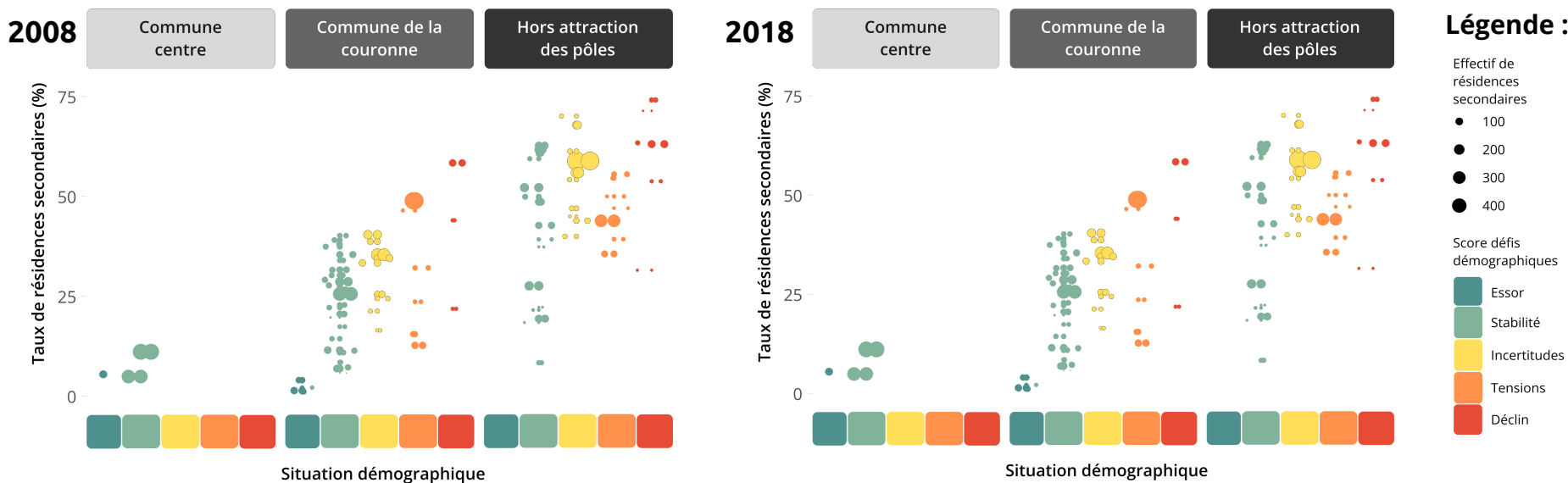
 Analyse basée sur la mesure *situation démographique*, voir page 18

 Analyse basée sur l'aire d'attraction des villes, voir page 5

Les communes-centres affichent une dynamique démographique favorable, puisque l'on y observe une réduction des situations démographiques défavorables entre 2008 et 2018. Sans surprise, le taux de résidences secondaires y est faible, puisqu'il est inférieur à 12,5%.

A contrario, l'image des communes de la couronne et des communes hors attraction des pôles semble s'étirer vers le haut et la droite entre 2008 et 2018. Cela indique une hausse simultanée des situations démographiques communales défavorables et du taux de résidences secondaires dans ces communes.

## Part de résidences secondaires x situation démographique en fonction de la position de la commune dans les aires d'attraction des villes



Source : INSEE, recensement général de la population 1999, 2008, 2018

# Consommations et distributions alimentaires

## L'importance des achats locaux

134,8 M€ annuels  
pour la  
consommation  
alimentaire en 2018

5 526 € de dépenses  
alimentaires annuelles  
par ménage en 2018

142,2 M€ de chiffre  
d'affaires  
alimentaire pour les  
communes  
comerçantes en  
2018



## Enquête consommateurs : méthode

L'enquête consommateurs est **réalisée depuis une vingtaine d'années par la CCI de la Drôme**. Elle constitue la déclinaison locale d'une méthodologie statistique déployée depuis plusieurs décennies dans le réseau français des CCI.

Cette enquête repose sur un **découpage géographique en secteur, stable depuis son origine**. Ce découpage est assis sur les aires de chalandise primaires et prend aussi en compte les différences géographiques des profils socio-démographiques des ménages. Certains secteurs ont pu être divisés suite à des demandes communales (exemple de la ville de Crest).

**L'enquête permet de déterminer un potentiel de consommation** pour chacun des secteurs géographiques et par grandes familles de produits. Ce potentiel est calculé à partir des dépenses de consommation nationales (enquête BDF de l'INSEE) auxquelles sont appliquées un indice de disparité de consommation (IDC), calculé par les CCI, qui permet de tenir compte des différences géographiques et socioéconomiques dans les comportements individuels de consommation.

Ces estimations du potentiel de consommation sont complétées par un travail d'enquête qui, à partir d'un échantillon d'actes d'achats (plus de 2000 pour les 5 secteurs Biovallée en 2018) **permet d'identifier les lieux (localisation, formes de vente) de consommation des ménages** des différents secteurs.

# La consommation alimentaire des ménages de Biovallée : 5 zones de chalandise différentes, pas d'évasion commerciale

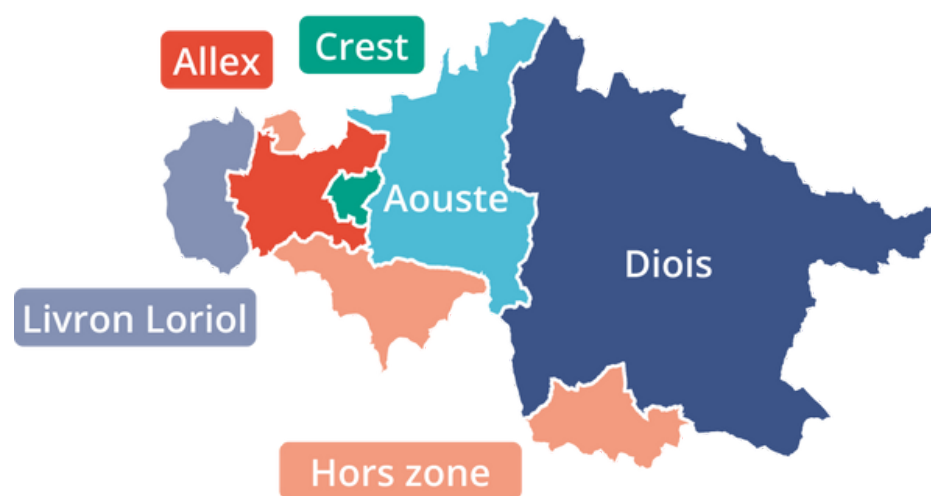
 Analyse basée sur l'enquête consommateurs, voir page 28

La CCI de la Drôme a identifié cinq secteurs principaux qui constituent autant de zones de chalandise au sein du territoire Biovallée. Ces secteurs apparaissent hétérogènes du point de vue de leur aire géographique (Livron-Loriol vs. Diois) comme des potentiels de consommation alimentaire (qui vont de 20M€ annuels dans le secteur d'Alex à 40M€ dans le secteur Livron-Loriol).

Le montant global des dépenses alimentaires des ménages de Biovallée est équivalent au chiffre d'affaires d'ensemble du commerce alimentaire. L'évasion commerciale ne concerne donc pas la Biovallée.

Secteur géographique CCI des ménages consommateurs	Potentiel de consommation (M€ annuels)
Secteur-Livron-Loriol	44,4 M€
Secteur-Alex	19,8 M€
Secteur-Crest	20,0 M€
Secteur-Aouste	20,5 M€
Secteur-Diois	30,1 M€
Secteurs-Biovallée	134,8 M€
<b>Chiffre d'affaire total des communes commerçantes de Biovallée</b>	<b>142,2 M€</b>

## Secteurs de consommation selon la CCI de la Drôme



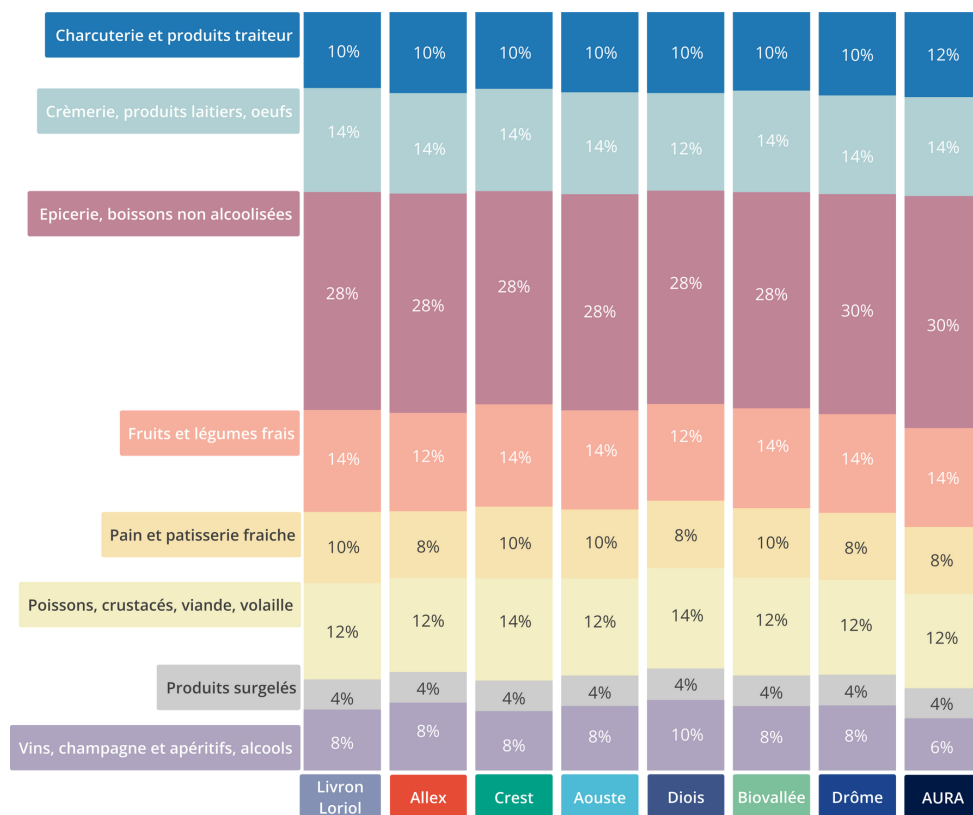
Source : enquête consommateurs CCI Drôme 2018

## Des profils de consommation par produits analogues mais des montants globaux par ménage différents selon les secteurs de la Biovallée

 Analyse basée sur l'enquête consommateurs, voir page 28

Les profils alimentaires des ménages de Biovallée (par des dépenses selon le type de produit alimentaire) se ressemblent, et sont analogues au profil de la Drôme et de la région AURA. On observe en revanche des différences dans le montant global alloué par les ménages à l'alimentation. Les ménages de Biovallée dépensent plutôt moins pour l'alimentation que les ménages de la Drôme ou de la région AURA. On constate aussi des différences internes notables, notamment entre le secteur de Crest (un peu moins de 5000€ dépensés annuellement pour l'alimentation) et le secteur d'Alex (plus de 6000€ de dépenses alimentaires annuelles par ménage).

### Potentiel de consommation par produit et par secteur géographique CCI



Territoire	Potentiel de consommation par ménage (M€)
Secteurs-Biovallée	5 526 €
Secteur-Livron-Lorioi	5 555 €
Secteur-Alex	6 173 €
Secteur-Crest	4 944 €
Secteur-Aouste	5 654 €
Secteur-Diois	5 444 €
Drôme	5 699 €
Auvergne-Rhône-Alpes	5 710 €

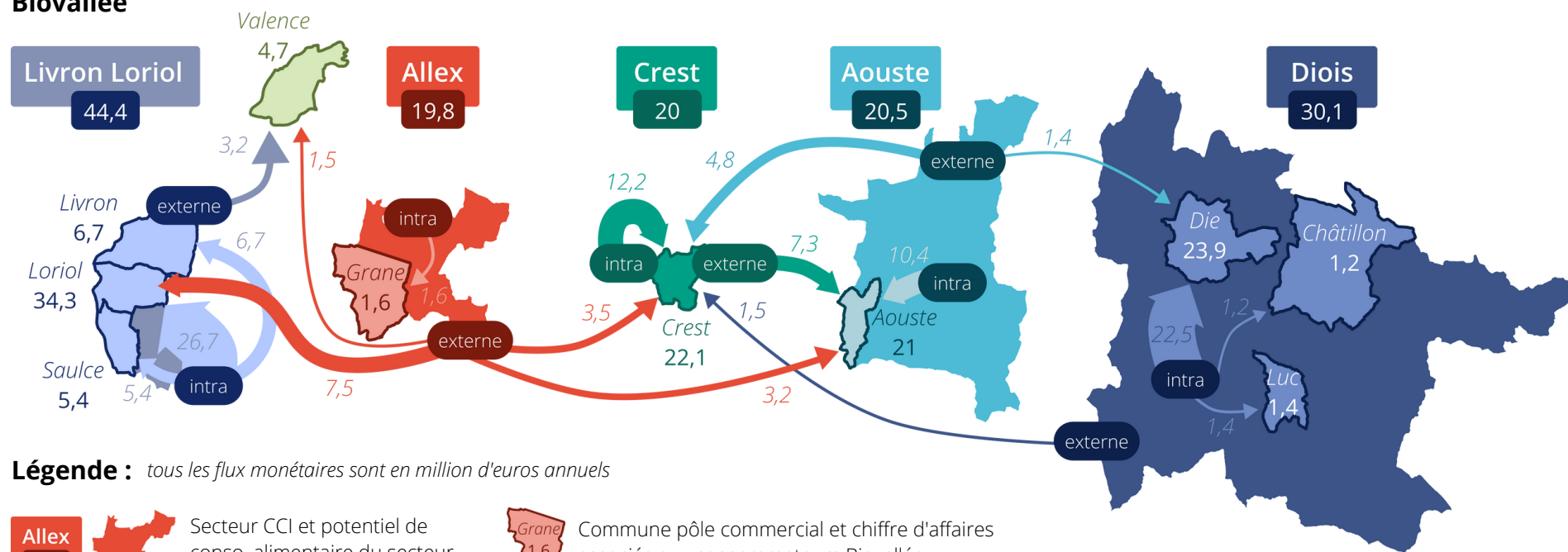
Lecture : Les ménages du secteur-Diois consacrent 8% de leurs dépenses alimentaires au pain et à la pâtisserie fraîche, contre 10% dans le secteur d'Aouste.

# Des pôles commerciaux de proximité, une consommation alimentaire de proximité

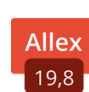


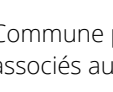



 Analyse basée sur l'enquête consommateurs, voir page 28

On trouve des pôles de distribution commerciale significatifs dans 4 des 5 secteurs géographiques de consommation identifiés par la CCI à l'exception du secteur d'Allex. Le secteur géographique d'Allex se caractérise ainsi par une très importante évasion commerciale. Pour les 4 autres secteurs, les achats sont majoritairement des achats locaux (importance des dépenses intra-secteurs). A noter une évasion commerciale de près de 5M€ annuels vers Valence.

## Origine et destination (communes-pôle commercial) des dépenses alimentaires selon les 5 secteurs géographiques de la Biovallée



**Légende :** tous les flux monétaires sont en million d'euros annuels

-   Secteur CCI et potentiel de conso. alimentaire du secteur
-   Commune pôle commercial et chiffre d'affaires associés aux consommateurs Biovallée
-  3,5 Montant des dépenses alimentaires entre un secteur et un pôle commercial
-  externe Circulation des flux monétaires du secteur CCI vers un pôle commercial
-  intra Circulation des flux monétaires interne au secteur CCI



# Le secteur géographique joue nettement sur les formes de vente mobilisées par les ménages de Biovallée pour leur alimentation

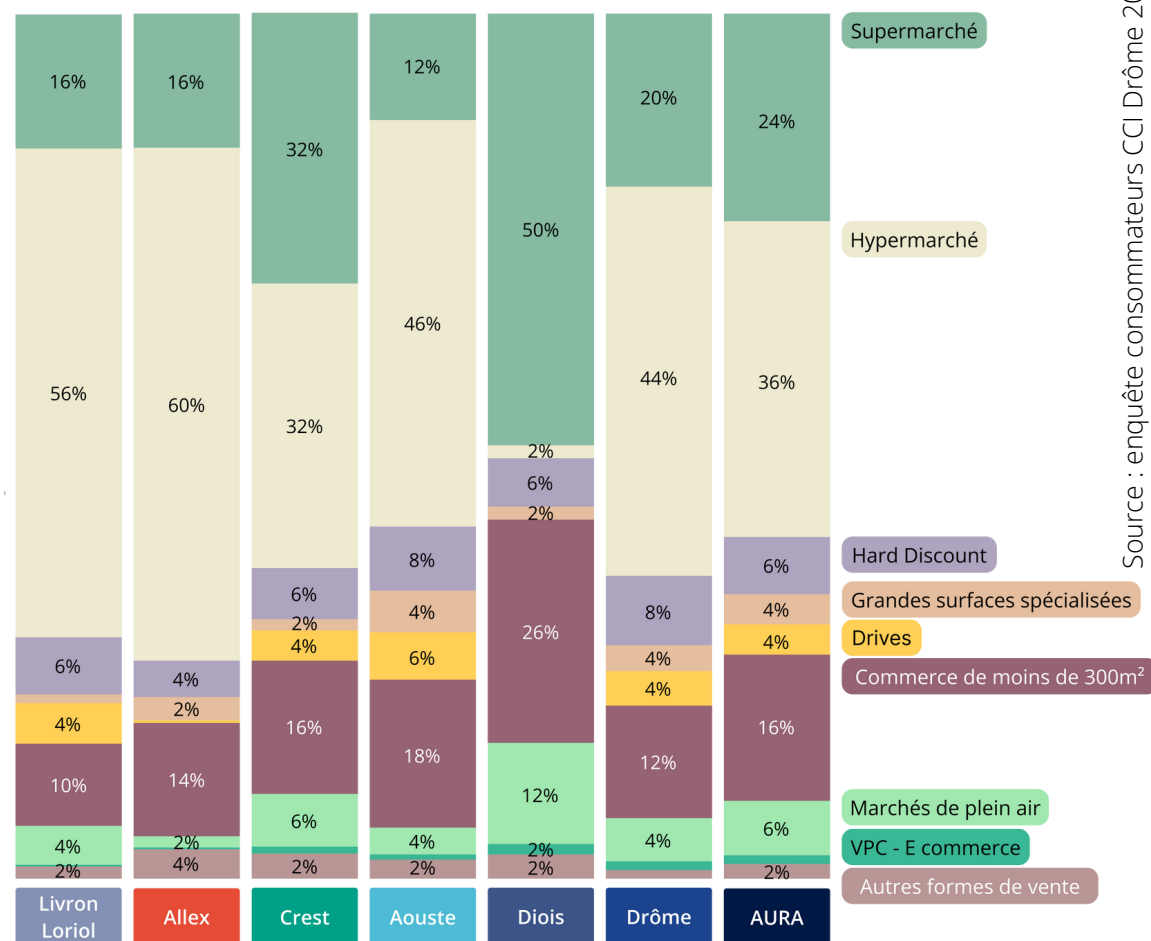
 Analyse basée sur l'enquête consommateurs, voir page 28

Les formes de vente mobilisées par les ménages des différents secteurs géographiques de la Biovallée ont des profils significativement variables selon le secteur géographique.

Les ménages du secteur Diois se différencient nettement, par une moindre part (un peu plus de la moitié) de dépenses alimentaires réalisées dans des grandes surfaces (supermarché, hypermarché,...) et l'importance des commerce de moins de 300 m<sup>2</sup> (un quart des dépenses alimentaires) et des marchés de plein air (12%).

A l'opposé, on notera l'importance des grandes surfaces pour les ménages des secteurs de Livron-Loriol et Alex : l'usage de cette forme de vente y est plus fréquente que dans la Drôme ou dans la région AURA en moyenne.

Les formes de vente activées selon les secteurs géographiques



Source : enquête consommateurs CCI Drôme 2018

Lecture : 56% des dépenses alimentaires des ménages du secteur Livron-Loriol sont réalisées dans des hypermarchés. 12% des dépenses alimentaires des ménages résidant dans le secteur Diois sont réalisés dans les marchés de plein air.

# Productions agricoles

Perte de SAU, mutations de l'appareil productif

-11,7% de  
SAU

-13%  
d'exploitants

60% de la  
SAU dans les  
couronnes

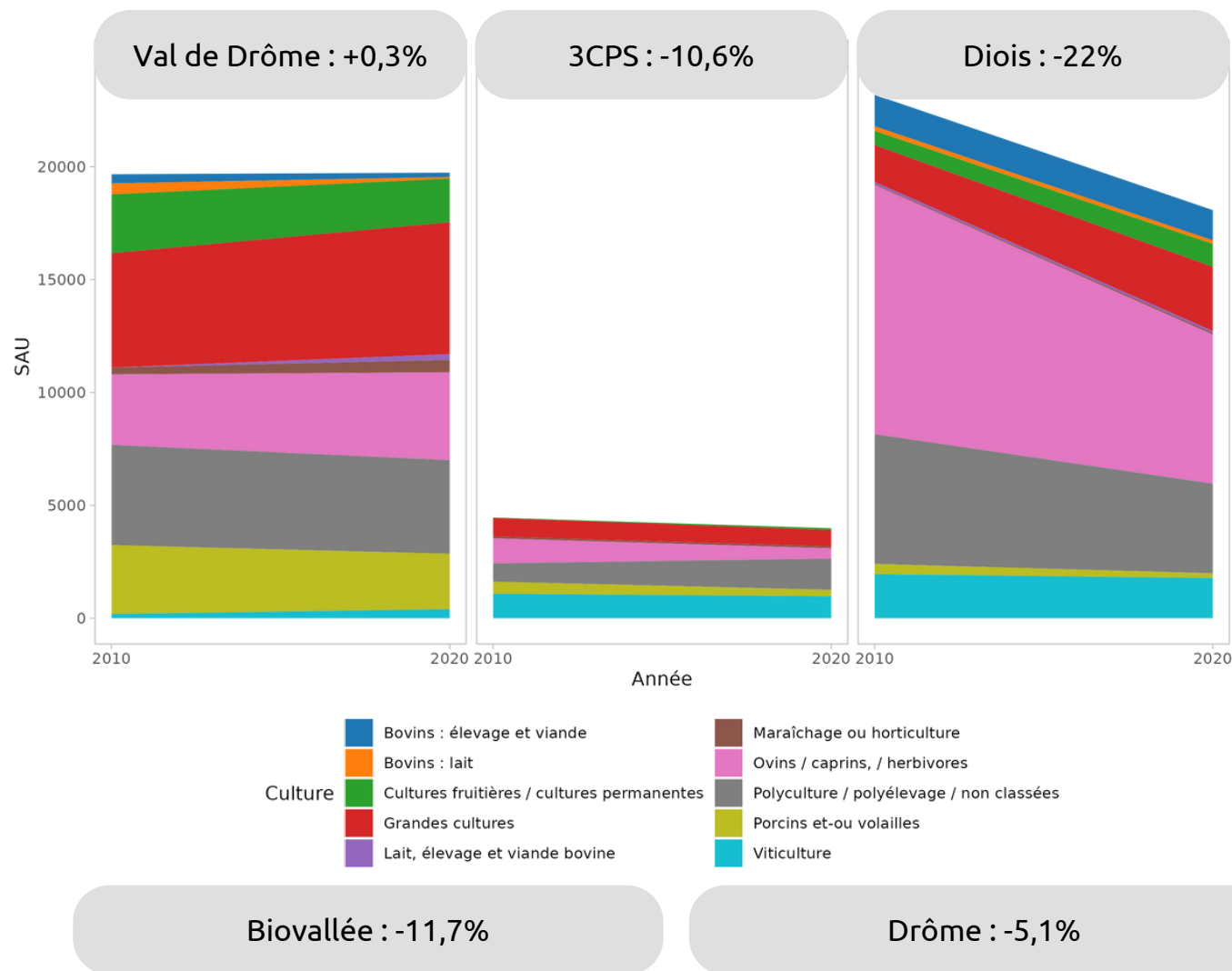
## Perte de SAU supérieure à la moyenne départementale, mais la CCVD résiste

Entre 2010 et 2020, la surface agricole utile a reculé très fortement dans la Biovallée, à une vitesse deux fois supérieure au rythme départemental.

La situation est toutefois contrastée entre les trois intercommunalités. Le Diois connaît le plus fort recul, avec une perte de 22%, tandis que le Val de Drôme maintient une surface quasiment stable.

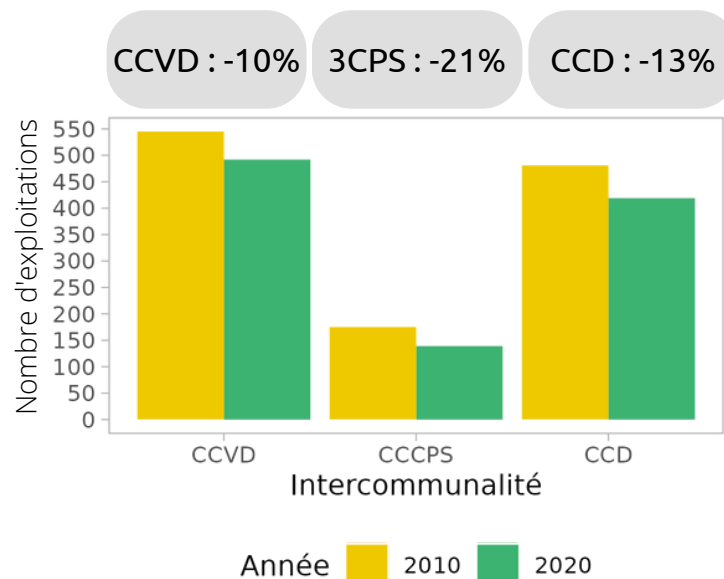
Dans le même temps, des mutations des pratiques culturales ont lieu, avec une hausse des grandes cultures.

Surface agricole utilisée (ha) par EPCI par type de pratique en 2010 et 2020



# Recul du nombre d'exploitants moins marqué qu'au niveau départemental

## Nombre d'exploitations par EPCI en 2010 et 2020



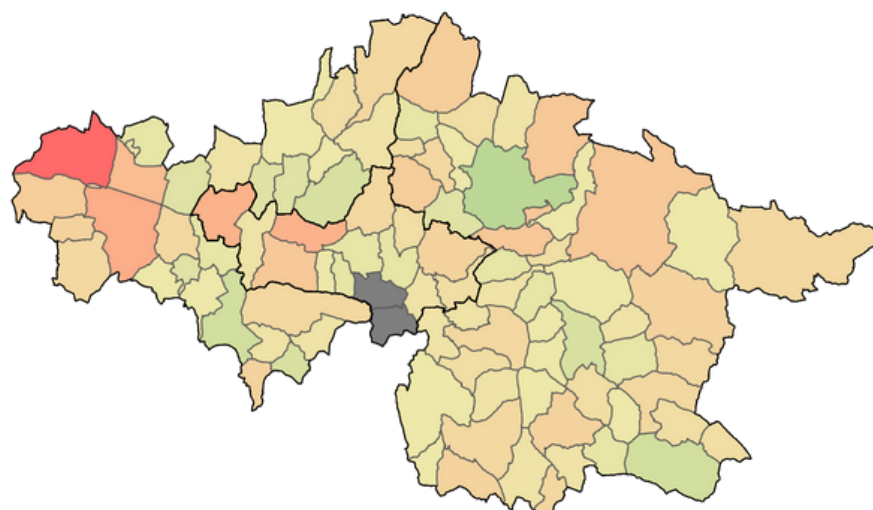
Entre 2010 et 2020, la perte d'exploitants s'est produite à un rythme moyen moins soutenu dans la Biovallée que dans le reste du département. Ceci est particulièrement le cas dans le Diois et le Val de Drôme.

Toutefois, la 3CPS subit une chute légèrement supérieure au rythme départemental.

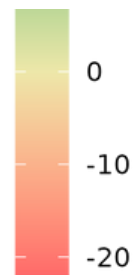


Source : Recensement agricole 2020-2010, [Agreste](#)

## Evolution du nombre d'exploitations par commune de la Biovallée entre 2010 et 2020



Evolution du nombre d'exploitations, entre 2010 et 2020

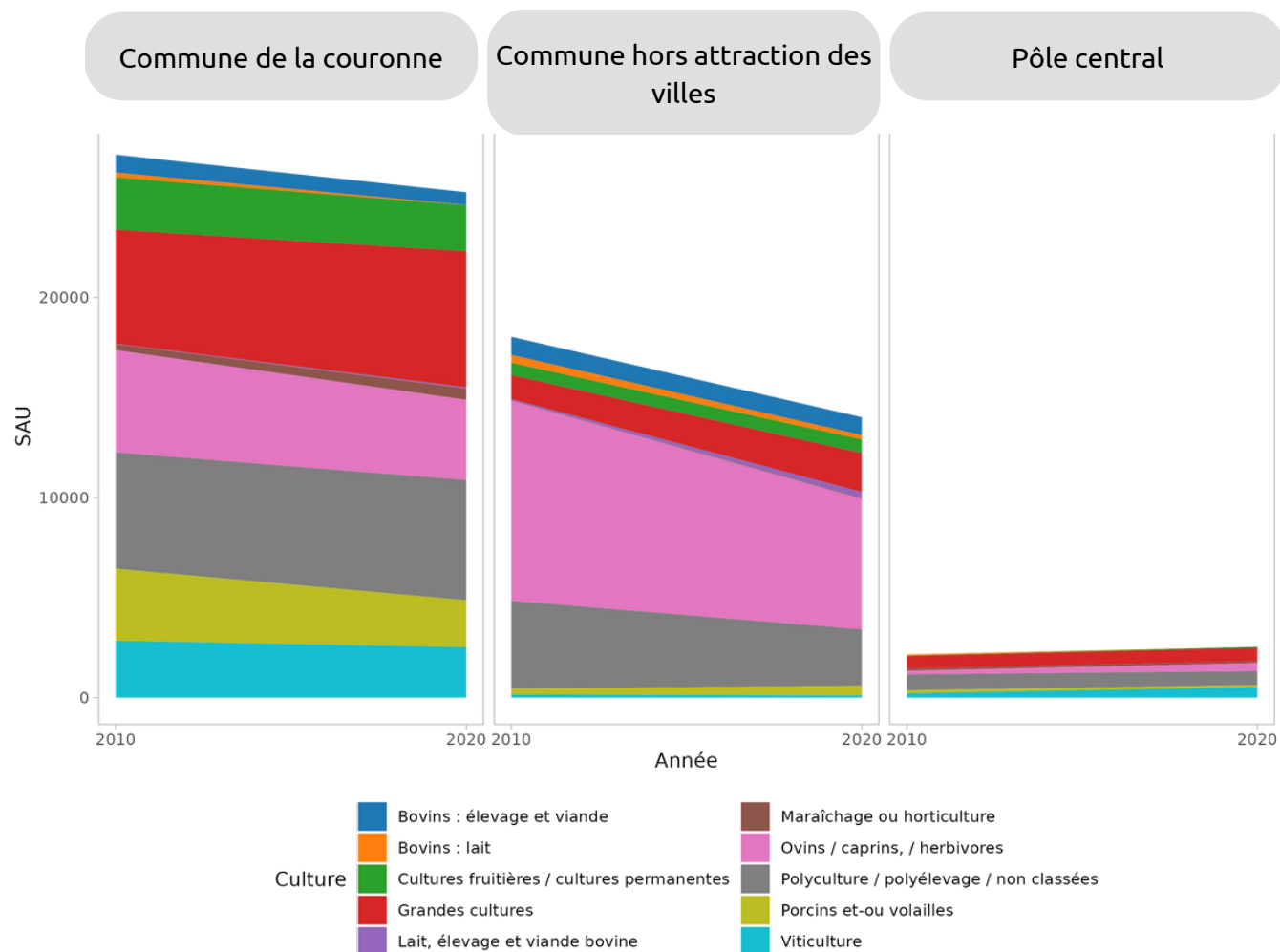


Source : Recensement agricole 2020-2010, [Agreste](#)

# L'activité agricole est située majoritairement dans la couronne des centres urbains

 Analyse basée sur l'aire d'attraction des villes, voir page 5

**Evolution de la surface agricole utilisée dans la Biovallée entre 2010 et 2020,**  
par zone de l'aire d'attraction des villes et par pratique agricole



En 2020, 60% de la surface agricole utile (SAU) de la Biovallée est située dans les communes de la couronne des pôles centraux.

Entre 2010 et 2020, on observe une tendance inverse entre les pôles centraux où la SAU a tendance à augmenter, tandis qu'elle subit un mouvement inverse - plus important pour les communes hors attraction des villes que pour les communes de la couronne.

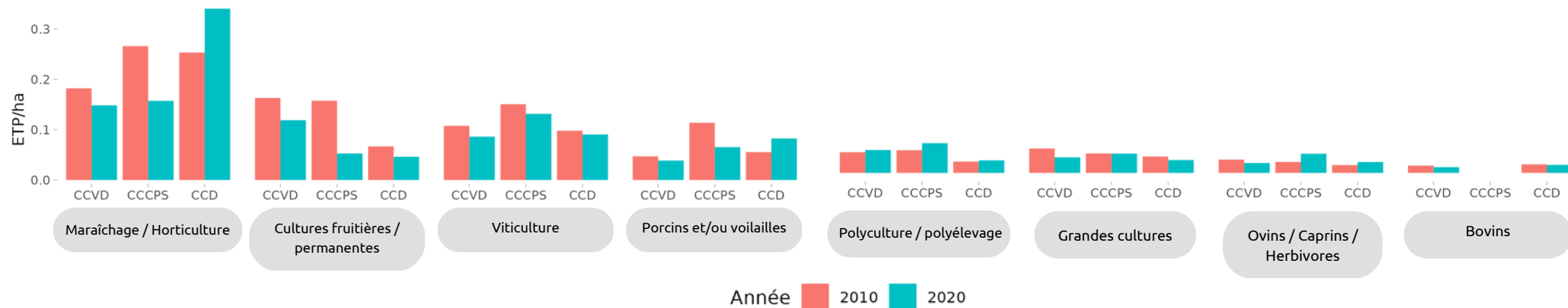
## 2010-2020 : Hétérogénéité de l'évolution du ratio ETP/SAU selon les cultures

Entre 2010 et 2020, la tendance générale est à la baisse du ratio d'équivalent temps plein par hectare de surface agricole utile. Dans l'hypothèse d'une productivité constante, cela implique une tendance à la mécanisation des pratiques.

Toutefois, ces évolutions varient dans des directions différentes en fonction des secteurs et des intercommunalités considérées.

Les exploitations de maraîchage et d'horticulture suivent des tendances différentes dans le Diois et dans le reste de la Biovallée, puisque le recours à la main d'oeuvre y augmente substantiellement.

**Ratio *equivalents temps plein* sur surface agricole utilisée (ha) par EPCI par pratique agricole en 2010 et 2020**



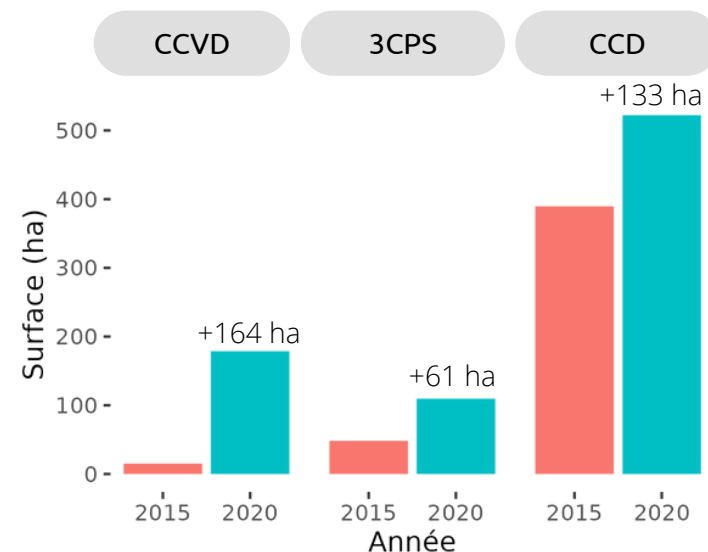
Source : Recensement agricole 2020-2010, [Agreste](#)

## 2015 - 2020 : Lavande et lavandin une SAU en hausse partout dans la Drôme

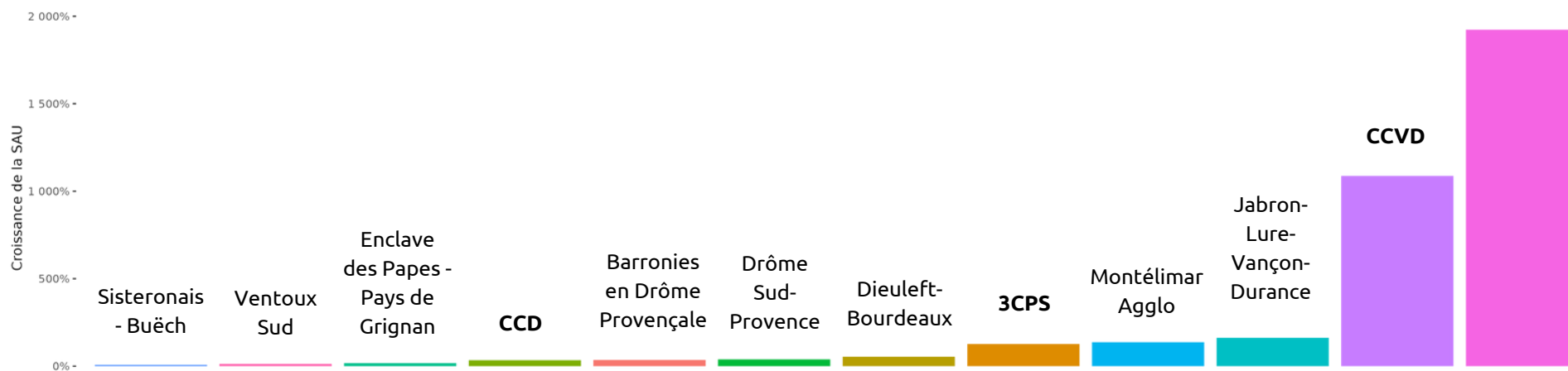
Dans la Drôme, la tendance est au développement de la surface agricole utile dédiée à la lavande et au lavandin. L'espace dédié à cette pratique a augmenté de 50% entre 2015 et 2020, avec une forte croissance concentrée dans les espaces situés à proximité des centres urbains.

Drôme de 2015 à 2020 : + 2 955 hectares, soit une augmentation de +50%

SAU de lavande et lavandin par EPCI de Biovallée en 2015 et 2020



Croissance de la SAU de lavande et lavandin entre 2015 et 2020, par EPCI de la Drôme



Source : Registre parcellaire graphique 2015, 2020, [IGN](#)